|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE |  | RÉPUBLIQUE DU MALI |
| \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* |  | UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI |
| **O**FFICE POUR LA **M**ISE EN **V**ALEUR |  | \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* |
| DU SYSTÈME **FAGUIBINE** (OMVF) |  |  |
| \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* |  |  |
| **Tél. : (+223) 21 79 11 12, 44 39 25 65** |  |  |
| **E-mail :** omvf.mali@gmail.com**Site web :** [www.omvf.gouv.ml](http://www.omvf.gouv.ml) |  |  |
| logo OMVF |

**RAPPORT FINAL**

**EVALUATION FINALE DE LA 1ère PHASE DU PROJET D’APPUI À LA RESTAURATION DU SYSTEME FAGUIBINE (PARF)**

**Elaboré par**

****

Juillet 2016

Table des matières

[Remerciements 4](#_Toc470081517)

[Sigles et abréviations 5](#_Toc470081518)

[Liste des Tableaux et graphiques 6](#_Toc470081519)

[Résumé exécutif 7](#_Toc470081520)

[I. Introduction 9](#_Toc470081521)

[1.1. Objectifs du projet 10](#_Toc470081522)

[1.1.1. Objectif principal 10](#_Toc470081523)

[1.1.1.1. Objectifs spécifiques 10](#_Toc470081524)

[1.2. Résultats attendus 11](#_Toc470081525)

[1.3. But de l’évaluation 11](#_Toc470081526)

[II. Approche méthodologique 11](#_Toc470081527)

[2.1. Réunion de cadrage 11](#_Toc470081528)

[2.2. Revue documentaire 12](#_Toc470081529)

[2.3. Elaboration de guide d’entretien par acteurs 12](#_Toc470081530)

[2.4. Echantillonnage 12](#_Toc470081531)

[2.5. Collecte des données 13](#_Toc470081532)

[2.6. Visite des actions réalisées 13](#_Toc470081533)

[2.7. Composition de l’équipe d’évaluation 13](#_Toc470081534)

[2.8. Méthode d’analyse des données 13](#_Toc470081535)

[2.9. Etendue de l’évaluation 14](#_Toc470081536)

[2.10. Critères d’évaluation et Questions relatives à l’évaluation 14](#_Toc470081537)

[III. Résultats de l’évaluation 16](#_Toc470081538)

[3.1. Analyse du cadre logique du projet et des indicateurs 16](#_Toc470081539)

[3.2. Analyse des hypothèses 17](#_Toc470081540)

[3.3. Examen des résultats et de la performance du projet 17](#_Toc470081541)

[A1.Infrastructures et Travaux de surcreusements & curage des chenaux 19](#_Toc470081542)

[A2. Surcreusement et curage des chenaux 19](#_Toc470081543)

[A3. Construction des infrastructures 20](#_Toc470081544)

[A.4. Construction d’atelier de maintenance 20](#_Toc470081545)

[B.1. Mise en place d’un parc d’équipements fonctionnels 21](#_Toc470081546)

[C1. Accroissement de la production et de la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux et piscicoles 22](#_Toc470081547)

[C.2. Agriculture 23](#_Toc470081548)

[C.3. Situation de l’élevage 25](#_Toc470081549)

[C.4. Situation de la pêche 25](#_Toc470081550)

[D.1. Renforcement des capacités, Protection de l’environnement et Appui aux Initiatives locales 26](#_Toc470081551)

[D.2. Renforcement des capacités Du personnel et bénéficiaires du PARF 27](#_Toc470081552)

[D.4. Assainissement des lacs : 28](#_Toc470081553)

[D.5. La réalisation des activités dans les délais prévus : 29](#_Toc470081554)

[3.3.3. L’Efficience 30](#_Toc470081555)

[3.3.4. La Pérennité 35](#_Toc470081556)

[3.3.5. Alignement 36](#_Toc470081557)

[3.3.6. Effets et Impacts du projet 36](#_Toc470081558)

[3.3.7. Les questions transversales 39](#_Toc470081559)

[3.4. Le système de suivi 40](#_Toc470081560)

[3.5. Les contraintes 41](#_Toc470081561)

[3.6. Constats 41](#_Toc470081562)

[IV. Enseignements tirés 42](#_Toc470081563)

[4.1. Les facteurs de succès 42](#_Toc470081564)

[V. Recommandations 42](#_Toc470081565)

[VI. Conclusions 43](#_Toc470081566)

[VIII. Annexes 44](#_Toc470081567)

[Annex2. Outils de collecte 50](#_Toc470081568)

## Remerciements

L’équipe d’évaluation adresse ses vifs remerciements à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de sa mission. Elle remercie particulièrement :

* Le Royaume de Norvège, partenaire financier du PARF
* L’Etat malien pour son appui financier au PARF
* Le Programme des Nations Unies pour le Développement
* L’Office pour la Mise en Valeur du Faguibine (OMVF)
* Le personnel d’exécution du Projet d’Appui à la Restauration du Faguibine (PARF)
* Les Autorités administratives et politiques de la zone d’intervention du PARF
* L’ensemble des bénéficiaires du PARF

## Sigles et abréviations

**CSCRP :** cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté

**DRA :** Direction Régionale de l’Agriculture

**DRP :** Direction Régionale de la Pêche

**HIMO :** Haute Intensité de Main d’œuvre

**IEC/CCC :** Information Education Communication/Communication pour un Changement de Comportement

**MA :** Ministère de l’Agriculture

**MFA :** Ministère des affaires étrangères de la Norvège

**OMD :** Objectifs du Millénaire pour le Développement

**OMVF :** Office pour la Mise en Valeur du Faguibine

**ONG :** Organisation Non Gouvernementale

**UN :** Nations Unies

**UNDAF :** Plan Cadre Intégré des Nations Unies pour l’Aide au Développement au Mali (United Nations Development Assistance Framework)

**OSC :** Organisation de la Société Civile

**PAG :** Programme d’Action Gouvernemental (PAG).

**PARF :** Projet d’Appui à la Restauration du Faguibine

**PNUD :** Programme des Nations Unies pour le Développement

**PDSEC :** Plan de Développement Social Economique et Culturel

**TDRs :** Termes de Référence

## Liste des Tableaux et graphiques

Tableau 1: Niveau de réalisation des indicateurs de la composante A……………………………………18

**Tableau 2:** Niveau de réalisation des indicateurs de la composante B …………………………………..19

**Tableau 3 :** Niveau de réalisation des indicateurs de la composante C…………………………………..21

**Tableau 4 :** Niveau de réalisation des indicateurs de la composante D ………………………………….26

**Tableau5 :** Récapitulatif du niveau de satisfaction par composante : …………………………………….29

**Tableau 6 :** Répartition du budget du PARF selon les composantes ……………………………………….30

**Tableau 7:** Dépenses relatives au fonds OMVF ………………………………………………………………………31

**Tableau 8 :** dépenses relatives au Fonds PNUD ……………………………………………………………………..32

**Tableau 9:** Situation comparée de la structure du budget et des dépenses en FCFA ……………..32

**Tableau 10 :** Situation comparée de la structure du budget et des dépenses en FCFA …………..33

**Tableau 11 :** niveau de mise en œuvre des recommandations de la mission d’audit ……………..34

**Graphique 1 :** situation des emblavures ………………………………………………………………………………..22

**Graphique 2 :** Evolution des productions ……………………………………………………………………………….23

**Graphique3 :** Evolution des captures ……………………………………………………………………………………..26

## Résumé exécutif

Le PARF a été initié pour apporter sa contribution aux efforts de restauration consentis par l’OMVF. Conçu pour une durée d’1 an (2011-2012), le projet envisage à lutter contre l’insécurité alimentaire et améliorer le niveau de vie des populations en zone OMVF. Le projet s’articule autour des 4 composantes ci-après :

**Composante A :** Infrastructures et travaux de surcreusements & curage des chenaux ;

**Composante B :** Mise en place d’un parc d’équipements fonctionnels ;

**Composante C :** Accroissement de la production et de la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux et piscicoles ;

**Composante D :** Renforcement des capacités, Protection de l’environnement et Appui aux Initiatives locales ;

L’évaluation finale dudit projet s’inscrit dans son cadre logique. Les objectifs de cette mission étaient d’apprécier à l’aide des critères classiques d’évaluation que sont la pertinence, l’efficacité, l’efficience, la durabilité et les impacts, les progrès réalisés à la lumière des résultats attendus.

Il s’agissait spécifiquement de :

* apprécier le niveau de performance de la mise en œuvre du projet en déterminant les progrès réalisés conformément aux plans de travail annuel approuvés par le Comité de Pilotage ;
* évaluer l’étendue, l’efficacité et l’efficience des partenariats établis, les facteurs principaux qui ont freiné ou facilité la mise en œuvre du projet ;
* évaluer la structure institutionnelle du projet. Cela devrait comprendre les structures, des outils et des procédures de mise en œuvre interne et le dispositif structurel et technique de l’équipe de gestion du projet ;
* identifier de bonnes pratiques appliquées dans la mise en œuvre du projet et dégager les leçons/enseignements tirés ;
* évaluer la mise en œuvre des recommandations issus des audits et comités de pilotage;
* évaluer les résultats obtenus par le projet suite à l’amélioration de capacités opérées par les partenaires et la mise en œuvre des activités programmées ;
* identifier les enseignements qu’on peut tirer de la mise en œuvre du projet en termes d’outils utilisés, d’approches, de stratégies, de domaines prioritaires, de vision et d’opérationnalisation du renforcement des capacités.

Au terme de cette évaluation, il ressort que le bilan général du projet est satisfaisant avec un taux d’exécution de 60%. L’ensemble des indicateurs ont été en partie réalisés. L’objectif global du projet qui consistait à contribuer à la lutte contre l’insécurité alimentaire et améliorer le niveau de vie des populations en zone OMVF a été atteint. On constate une augmentation des superficies emblavées et de la production dans les zones d’intervention. Les activités d’élevage et de pêche se sont améliorées par rapport à la situation d’avant-projet. Les semences améliorées et des intrants sont désormais disponibles dans la zone du projet à proximité des bénéficiaires. Le surcreusement et le curage des chenaux ont été réalisés permettant l’accessibilité à des sources d’eau pour les besoins de l’agriculture, l’élevage et la pêche. Les formations reçues ont renforcés davantage les capacités des bénéficiaires (conducteurs d’engins et producteurs). Malgré ce niveau de satisfaction, il a été révélé des insuffisances dans le suivi des activités qui serait dû d’une part à la situation sécuritaire dans la zone du projet et d’autre part à l’absence de plan de suivi.

Le public de l’évaluation était constitué des Services techniques déconcentrés (agriculture, élevage, pêche, hydraulique, environnement, génie rural), de l’administration et commune, des producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs), du comité de pilotage du projet et du personnel du projet.

Une approche méthodologique itérative et participative impliquant à toutes les étapes le commanditaire, le personnel de mise en œuvre du projet et les bénéficiaires directs et indirects à l’analyse de leur propre situation. Les différentes étapes de notre approche ont porté sur la revue documentaire, l’élaboration des outils de collecte, l’échantillonnage, les entretiens individuels avec les acteurs indirects et focus group avec les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.

Au terme de l’étude, la mission recommande d’élever le niveau d’équipement du projet, d’élaborer un plan de suivi et de communication, de renforcer les capacités opérationnelles du projet par le recrutement de personnel pour accompagner les bénéficiaires et de diligenter les procédures administratives et financières qui ont un fort impact sur le respect du chronogramme des activités et les résultats escomptés.

En conclusion, notons que le projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine a enregistré des résultats appréciables en dépit des nombreuses contraintes. La mise en œuvre du projet contribue à la régularisation du système hydraulique du Faguibine, le développement économique des populations locales et plus particulièrement des femmes, l’adaptation des communautés locales aux effets du changement climatique et de crises divers.

Les acquis doivent néanmoins être améliorés par la prise en compte des insuffisances constatées que sont l’insuffisance d’équipements adaptés aux conditions écologiques, l’insuffisance de personnel, la mise à disposition à temps des semences etc. Les acquis positifs enregistrés méritent d’être consolidés.

## I. Introduction

Le Système Faguibine, auparavant un complexe de zones humides très productif et très riche en biodiversité, a perdu pratiquement son entière capacité en services rendus par les écosystèmes. En effet, quand le système est en eau, des opportunités très diversifiées se développent, notamment dans l’agriculture, la pêche et le pâturage de saison sèche. Le transport par pirogue devient possible et facilite la commercialisation des biens dans une zone normalement fortement enclavée. Les cuvettes inondées accueillent des centaines de milliers d’oiseaux d’eau, pour la plupart des migrants venant de l’Europe. D’autres fonctions importantes du système sont l’approvisionnement en eau pour les collectivités locales et pour l’abreuvement du bétail, la recharge des nappes phréatiques par l’infiltration dans les sols sablonneux et la production de pâturage de saison sèche.

Depuis quelques décennies, les ressources du système Faguibine sont en perpétuel dégradation suite aux effets néfastes du changement climatique. L’assèchement des lacs, depuis le milieu des années 1970, a été causé par les changements climatiques et par des interventions humaines en termes de déforestation, la construction des barrières contre le passage de l’eau sur les chenaux d’alimentation, les pratiques néfastes de pêche par la construction de digues à l’intérieur des chenaux, tant localement que dans le Haut Bassin du Fleuve Niger.

D’un coût global de 3 911 500 000 FCFA, le PARF a été initié pour apporter sa contribution aux efforts de restauration consentis actuellement par l’OMVF. Il consistera à aider le gouvernement malien à travers l’Office pour la Mise en Valeur du Faguibine à poursuivre les efforts de curage/déblais entrepris pour faciliter l’écoulement de l’eau depuis le fleuve niger jusqu’au faguibine. Le projet appuiera l’OMVF dans l’acquisition d’équipements adéquats pour ces travaux. Dans cette optique un partenariat a été établi avec les partenaires techniques et financiers, les services techniques déconcentrés, les collectivités bénéficiaires pour la mise en œuvre du projet. Conçu pour une durée d’1 an (2011-2012), mais il a bénéficié de rallonges jusqu’en fin 2016 pour permettre la réalisation complète des résultats et la consolidation des acquis.

Le projet envisage de lutter contre l’insécurité alimentaire et améliorer le niveau de vie des populations en zone OMVF qui est estimée à 174 258 habitants. Le projet s’articule autour des 4 composantes ci-après :

**Composante A : Infrastructures et travaux de surcreusements & curage des chenaux**

La construction de magasins de stockage permettra la sécurisation des vivres. L’atelier de maintenance servira à l’entretien et à la réparation des engins. Le curage des chenaux permettra la mise en eau des chenaux d’alimentation, ce qui favorisera la reprise des activités d’élevage, d’agriculture et de pêche et de foresterie.

**Composante B : Mise en place d’un parc d’équipements fonctionnels**

Achat des équipements essentiel pour réaliser les objectifs de la phase I.

**Composante C : Accroissement de la production et de la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux et piscicoles**

L’augmentation des superficies exploitables et récoltables contribuera à l’amélioration des revenus des bénéficiaires par l’augmentation de la production agricole, des conditions d’élevage de pêche de la production forestière.

**Composante D : Renforcement des capacités,** **Protection de l’environnement et Appui aux Initiatives locales**

Stabilisation des dunes (fixation biologique et mécanique, protection des berges), la reconstitution faunique et floristique la plantation d’arbres.

Acquisition des matériels et équipements, et le renforcement des capacités des agents OMVF.

**Composante E : Services de consultant :**

* Etude institutionnelle et organisationnelle (ressources humaines, équipements) ;
* Etude sur les matériels et équipements de travaux publics;
* Réalisation d’un système d’information géographique ;
* Etude de faisabilité ;
* Etude de faisabilité de pistes rurales.

Au terme de sa mise en œuvre, il apparaît opportun de faire une évaluation finale du projet, ce qui constitue l’objet du présent document. Le rapport comporte quatre parties :

* La première partie est relative aux objectifs et aux critères d’évaluation et de la méthodologie de l’évaluation ;
* La deuxième partie porte sur les résultats de l’évaluation ;
* La troisième partie traite des constats et des leçons apprises ;
* La quatrième partie examine les recommandations de l’évaluation.

## 1.1. Objectifs du projet

## 1.1.1. Objectif principal

L’objectif global du PARF est de contribuer à la lutte contre l’insécurité alimentaire et améliorer le niveau de vie des populations en zone OMVF.

## 1.1.1.1. Objectifs spécifiques

Le projet vise à :

* Assurer durablement et de façon optimale l’alimentation en eau des lacs en régularisant le système hydraulique du Faguibine ;
* Augmenter la production, la productivité, et des revenus des producteurs;
* Améliorer la sécurité alimentaire et le niveau de vie des populations bénéficiaires.

## 1.2. Résultats attendus

La première phase du projet, est basée sur la poursuite des actions en cours et devrai aboutir à un document projet consensuel de seconde phase pour une période supplémentaire de quatre ans. Les résultats attendus du projet sont :

* La mise en eau d’une bonne partie du système est assurée ; beaucoup de services rendus par le système tels que l’agriculture, l’élevage, la pêche sont rétablis ;
* La mise en eau favorisera l’augmentation de superficies agricoles et pastorales exploitables ;
* L’augmentation des superficies entraîne le développement de la production agricole et la sécurité alimentaire en zone OMVF ;
* La réalisation des pistes rurales facilite l’écoulement des produits de récolte sur les marchés des zones de grandes productions aux zones de consommation et l’exportation des excédents;
* Le document de projet est élaboré par toutes les parties prenantes OMVF, Norvège, PNUD.

## 1.3. But de l’évaluation

Le but de la présente évaluation est d’apprécier les progrès réalisés à la lumière des résultats attendus notamment, en termes de niveau de mise en eau des lacs, d’augmentation des superficies exploitables, d’accroissement de la productions/productivité agricole et de renforcement des capacités des producteurs et de l’OMVF, la contribution du projet à la lutte contre l’insécurité alimentaire.

## II. Approche méthodologique

Conformément aux TDRs qui stipulent que l’approche méthodologique doit passer par une collecte de données qui consistera en des entretiens avec les parties prenantes et toutes autres personnes ressources ayant une connaissance du programme et pouvant apporter un input significatif à cet exercice d’évaluation. Notre approche méthodologique a été itérative et participative. Elle a impliqué à toutes les étapes, le commanditaire, le personnel de mise en œuvre du projet et les bénéficiaires directs et indirects à l’analyse de leur propre situation. Les différentes étapes de notre approche méthodologique sont :

## 2.1. Réunion de cadrage

La réunion de cadrage a permis aux deux parties (OMVF et consultant) d’harmoniser leur compréhension des TDRs. Le consultant a présenté et validé son plan de travail, sa méthodologie et les outils de collecte. Cette réunion a permis de définir le niveau d’implication de chaque partie dans le processus, de déterminer les villages d’intervention de l’OMVF/PARF.

## 2.2. Revue documentaire

L’OMVF a mis à la disposition du consultant tous les documents en rapport avec sa mission. Il s’agit de :

* Les rapports d’audit
* Les rapports d’activités
* Le rapport d’étude de faisabilité
* Le rapport de formation du personnel
* L’arrêté de création du comité de pilotage
* Etc.

En outre, les rapports d’activités des services techniques et la monographie de la zone du projet ont été consultés. L’exploitation rationnelle de ces documents ont facilité l’appréhension des différentes thématiques et l’élaboration du questionnaire.

## 2.3. Elaboration de guide d’entretien par acteurs

Un guide d’entretien adapté à chaque acteur concerné par le projet a été élaboré et permis de collecter les données et informations escomptées. Ainsi, un guide spécifique a été adressé aux acteurs suivants :

* Services techniques déconcentrés (agriculture, élevage, pêche, hydraulique, environnement, génie rural) ;
* Administration et commune ;
* Producteurs (agriculteurs, éleveurs) ;
* Bénéficiaires de formation ;
* Comité de pilotage du projet ;
* Personnel du projet.

**NB :** les guides d’évaluation sont annexés au présent rapport

## 2.4. Echantillonnage

La zone d’intervention du PARF couvre vingt communes en raison de dix-sept dans le cercle de Goundam, deux dans le cercle de Diré et enfin une commune de Tombouctou. La population totale de la zone d’intervention est estimée à 174 258 hbts (RGPH 1998). L’échantillonnage a concerné 30% des communes d’intervention du projet soit six. La collecte des données s’est réalisée dans les communes et villages ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Cercles** | **Commune** | **Villages** |
| Goundam | Goundam | Goundam  |
| Kaneye | Kaneye, Ibrika |
| Télé | Fatakara, Bougoumeria, Dendeguer  |
| Tonka | Karango, Assolbol, Guindi Gatta |
| Diré | Bourem Sidy Amar | Farabongo, Kobé, Bourem Sidi Amar  |
| Tombouctou | Alafia | Toya, Telemedess, Issafaye,  |

## 2.5. Collecte des données

Les données ont été collectées à travers des entretiens semi structurés avec les autorités locales, les services techniques, les représentants d’ONG et personnes ressources dans la zone du projet.

En plus des entretiens individuels, des focus groupe ont été organisés avec les bénéficiaires (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs) dans la zone d’intervention du projet. Une attention particulière a été accordée aux femmes qui ont été interviewées en marge des focus groupe avec les hommes

## 2.6. Visite des actions réalisées

Le consultant a visité les actions concrètes réalisées par le projet. Il s’agit des magasins de stockage des céréales, l’atelier de maintenance, jardin maraîcher et plantation. Cette visite réalisée en compagnie de représentant de services techniques et élus a permis de mieux apprécier les actions réalisées par le projet. Il s’agit des magasins de stockage, de l’atelier de maintenance et des lacs.

# **2.7. Composition de l’équipe d’évaluation**

L’évaluation a été conduite conformément aux termes de référence par deux (2) consultants expérimentés ayant des compétences avérées en évaluation des projets et programmes. Il s’agit d’un spécialiste en développement rural (génie rural, Agroéconomie) disposant de plus de 7 années d’expérience au niveau national et international et un spécialiste en renforcement /développement des capacités justifiant une expertise et des expériences solides de plus de 7 ans d’expérience au niveau national et international.

## 2.8. Méthode d’analyse des données

L’équipe a adopté une démarche basée sur l’appréciation de chaque indicateur et une estimation de son taux de réalisation à partir d’une échelle allant de 1 à 10 où 1 signifie que le niveau de réalisation de l’indicateur n’est pas du tout satisfaisant et 10 signifie que le niveau de réalisation de l’indicateur est très satisfaisant. Entre 1 et 10 il y a des notes intermédiaires. Cet exercice a été fait avec les services techniques. Signalons que l’équivalent de 10 est 100.

La mission s’est déroulée dans une atmosphère assez détendue malgré un environnement sécuritaire dégradé. Les débats se sont  tenus dans la transparence, la sérénité et une confiance réciproque. Les nombreux témoignages des participants cités tout au long de ce rapport, constituent à suffisance l’expression de la liberté d’expression et de l’adhésion des populations à ce projet.

## 2.9. Etendue de l’évaluation

##

L’évaluation s’est réalisée essentiellement dans la zone du projet qui couvre vingt communes en raison de dix-sept dans le cercle de Goundam, deux dans le cercle de Diré et enfin une commune de Tombouctou. Elle a porté sur l’ensemble des quatre composantes du projet.

Les parties prenantes à cette évaluation ont été : les Services techniques déconcentrés (agriculture, élevage, pêche, hydraulique, environnement, génie rural), l’administration et les autorités communales, les producteurs (agriculteurs, éleveurs) de la zone du projet, les bénéficiaires de formation, le comité de pilotage du projet et le personnel du projet.

Le but de la présente évaluation est d’apprécier les progrès réalisés à la lumière des résultats attendus notamment, en termes de niveau de mise en eau des lacs, d’augmentation superficies exploitables, d’accroissement de la productions/productivité agricole et de renforcement des capacités des producteurs et de l’OMVF, la contribution du projet à la lutte contre l’insécurité alimentaire.

## 2.10. Critères d’évaluation et Questions relatives à l’évaluation

Les critères classiques d’évaluations que sont la pertinence, l’efficacité, l’efficience, la cohérence, la participation, la viabilité et les impacts ont été utilisés pour apprécier les actions du projet. Ainsi les questions évaluatives relatives à chaque critère se présentent comme suit :

* **Pertinence**

Il s’agira de confirmer ou d’infirmer si ce projet répond aux besoins des populations à la base d’une part et d’autre part s’il cadre avec les politiques sectorielles de développement au plan national. Ainsi les questions évaluatives ci-dessous ont permis d’apprécier la pertinence du projet.

Déterminer et analyser clairement les actions réalisées en vue d’informer les partenaires techniques et financiers ;

Analyser la pertinence du projet en commençant par son identification et sa formulation ;

Déterminer l’ampleur et la densité du problème de sécurité alimentaire et nutritionnel avant l’intervention du projet ;

Chercher à savoir dans quelle mesure le projet est centré sur le groupe cible ?

Chercher à savoir dans quelle mesure le projet répond aux besoins alimentaires et nutritionnels des bénéficiaires ?

* **Efficacité**

L’efficacité permet de mesurer le rapport entre les prévisions et les réalisations. Dans cette optique, les questions évaluatives ci-après ont été formulées.

Identifier et apprécier l’ensemble des actions réalisées, les résultats atteints ;

Etablir le rapport efficacité et temps conformément au plan stratégique et/ou plan d’action ;

Analyser la qualité des actions réalisées dans la zone du projet et leur adaptation aux conditions humaines et environnementales ;

Comparer la situation d’avant-projet et celle au terme du projet ;

Analyser dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ;

Dégager les points forts et faibles du projet et mettre en lumière les leçons apprises.

* **Efficience**

L’efficience permet d’apprécier si le projet a atteint ses objectifs à des coûts raisonnables et sans gaspillage. Il s’agira donc de :

Comparer les dépenses du projet à la ligne budgétaire et justifier les écarts ?

Analyser si les ressources financières ont été utilisées de la manière la plus économique?

Déterminer s’il existait d’autres possibilités d’exploitation des ressources financières du projet ?

* **Cohérence**

La cohérence permet d’apprécier que les solutions préconisées sont adaptées aux réalités locales, aux politiques locales et nationales de vérifier que les activités envisagées convergent vers l'amélioration souhaitée ?

Analyser le dispositif de mise en œuvre du projet (approche méthodologique et stratégique, texte de loi) ;

Analyser la pertinence des stratégies utilisées et leur adaptation aux groupes cibles ;

Apprécier la cohérence de l’ensemble des objectifs, résultats atteints et approche méthodologique.

Vérifier dans quelle mesure l’intervention est en harmonie avec : les politiques nationales, locales, le contexte socio culturel ;

Examiner l’adaptabilité des technologies utilisées aux situations locales et la capacité institutionnelle des partenaires en matière de ressources humaines, équipements, gestion et suivi de telles initiatives ;

* **La participation**

Analyser le niveau d’implication et de participation des acteurs déconcentrés et décentralisés (autorités administratives, communales, services techniques et organisations de la société civile etc.) dans la mise en œuvre des actions ;

Déterminer le niveau d’appropriation du projet par les bénéficiaires à travers l’analyse du renforcement de capacités, le diagnostic des comités de gestion, la motivation des acteurs et bénéficiaires, la cohésion sociale ;

Analyser le degré d’implication des femmes dans les activités de mise en œuvre ;

Analyser le niveau d’organisation des bénéficiaires du projet ;

Analyser de manière spécifique l’opérationnalité des bénéficiaires du projet.

* **Viabilité**

La viabilité permet de vérifier que les résultats durent dans le temps et que le projet est réplicable ;

Déterminer si la capacité de mise en œuvre de la communauté a été développée ;

Identifier les domaines dans lesquels la capacité de mise en œuvre des bénéficiaires et de la communauté a été développée et dire comment.

* **Impacts**

Les impacts et effets sont des critères qui servent à apprécier les changements positifs et/ou négatifs produits par le projet. Les impacts du projet se révèleront par la détermination du niveau de :

Réduction des risques d’insécurité alimentaire;

Maîtrise par les bénéficiaires des stratégies de prévention de l’insécurité ;

L’accès aux semences de qualité ;

L’existence et le fonctionnement des banques de céréales ;

Renforcement de capacités des bénéficiaires et leur capacité de mise en œuvre ;

Connaissance de la population sur l’impact différentiel de l’insécurité alimentaire ;

La participation des actions du projet au développement économique locale.

## III. Résultats de l’évaluation

### 3.1. Analyse du cadre logique du projet et des indicateurs

Pour rappel, l’objectif global du PARF est de contribuer à la lutte contre l’insécurité alimentaire et améliorer le niveau de vie des populations en zone OMVF. De notre analyse, il existe une cohérence entre les différents éléments du cadre logique (les objectifs, les résultats attendus, les activités et les indicateurs) qui permettent d’atteindre l’objectif global du projet tel que formulé puisque le surcreusement et curage des chenaux et l’appui à l’agriculture et l’élevage contribuent à une meilleure production agricole.

Le cadre logique énonce par la suite cinq résultats attendus qui, normalement, doivent contribuer à l’atteinte des objectifs spécifiques. On note une cohérence entre les différentes activités et les résultats attendus à savoir : la mise en eau d’une bonne partie du système, le rétablissement des services rendus par le système tels que l’agriculture, l’élevage, la pêche etc. Il convient de dire que certains indicateurs sont bien formulés et répondent bien aux normes de qualité d’un bon indicateur à savoir « spécifique, mesurable, appréciable, réaliste, inscrit dans le temps » par contre d’autres méritent d’être quantifiés afin de faciliter les évaluations. Il s’agit des indicateurs suivants contenus dans le PRODOC (réf annexe) : 1.1.3. Amélioration des conditions de l’élevage et la pêche, 1.1.3. Les productions forestières sont importantes et diversifiées, 3.3.1. Le bétail en bonne santé et bien nourri, 3.3.2. Les captures s’améliorent, 4.3.1. Les activités d’embouche, de petits commerces, d’artisanat sont appuyées par l’OMVF. Ces indicateurs ne sont pas mesurables.

### 3.2. Analyse des hypothèses

Les hypothèses sont celles qui restent après que les mesures d’atténuation eurent été mises en place (même si les mesures d’atténuation sont menées avec succès, il est peu probable que le risque ne soit complètement éliminé). Les hypothèses sont des facteurs extérieurs qui peuvent affecter la réussite du projet mais que le responsable de projet ne contrôle pas directement.

L’analyse des hypothèses fait énoncer les éléments suivants qui peuvent être hors de la responsabilité du bénéficiaire, et qui sont nécessaires pour atteindre l'objectif spécifique:

* Le maintien de la sécurité intérieure et transfrontalière ;
* L’acquisition d’équipements adaptés ;
* La bonne gestion de l’eau ;
* La bonne protection des cultures contre l’inondation.

On note la non-réalisation effective d’une seule hypothèse (le maintien de la sécurité intérieure, la sécurité en zone OMVF) sur la période d’exécution. Au final, ces différentes hypothèses apparaissaient réalistes au moment de la formulation du projet car personne ne pouvait envisager la situation sécuritaire qui s’en est suivie. En effet, l’instabilité politique et sécuritaire ont fortement impacté l’exécution et la supervision des activités du projet.

### 3.3. Examen des résultats et de la performance du projet

#### **3.3.1. Pertinence :**

Le projet dans sa conception s’attaque à résoudre des problèmes réels des bénéficiaires dans sa zone d’exécution. Il ressort des échanges avec les acteurs locaux que depuis quelques décennies, les ressources sont en perpétuelles dégradations dues aux effets néfastes des changements climatiques. La production agricole souffre à cause du manque d’eau, les ressources pastorales, fauniques et halieutiques ont quasiment disparues. Les habitudes des populations ont connu de grands changements (Disparition de certaines espèces végétales et animales, affaiblissement du niveau des productions agricoles, abandon des pratiques coutumières de transhumance des animaux de façon périodique, diminution du niveau des captures dans le domaine de la pêche). Ces actions négatives se sont répercutées sur l’ensemble des secteurs de production et ont conduit à la pauvreté et la dégradation du tissu social. En restaurant le système hydraulique du Faguibine, le projet constitue par ce fait une réponse adéquate aux différentes préoccupations des populations.

Les différents focus group lors de la mission d’évaluation font ressortir les aspects suivants que le projet s’attelait à résoudre :

* L’insuffisance d’eau pour promouvoir l’agriculture, l’élevage et la pêche ;
* Les difficultés d’accès aux semences améliorées afin d’assurer une diversification alimentaire par le biais du maraîchage ;
* L’absence de banque de céréale pour assurer la conservation et stabilité alimentaire ;
* Les difficultés d’accès au marché à cause du mauvais état des routes ;
* La non maîtrise des nouvelles techniques de production et de protection des cultures ;

La stratégie d’intervention est participative, le projet s’intègre parfaitement dans les plans de développement communal et en droite ligne avec les stratégies de sécurité alimentaire et de nutrition communautaire du Mali. Aussi, le projet s’inscrit dans les lignes directrices des OMD et du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté. En outre, il est en cohérence avec l’UNDAF, le Plan Cadre Intégré des Nations Unies pour l’Aide au Développement au Mali, le Programme Pays (CPD) et le programme d’action gouvernemental (PAG). Rappelons que l’UNDAF est une réponse collective et traduit l’engagement des Nations Unies aux côtés du gouvernement afin de relever les défis auxquels le pays est confronté. Il s’agit de la paix et sécurité, la gouvernance, les services sociaux de base, l’économie et l’environnement.

|  |
| --- |
| En conclusion, nous retenons que le projet tels que formulé et mis en œuvre permet d’apporter une réponse aux besoins des bénéficiaires. Le PARF cadre bien avec les politiques nationales de sécurité alimentaire, de protection de l’environnement. Il s’inscrit également dans les lignes directrices des OMD et du cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté. Ces différents éléments expliquent la pertinence du projet. |

####

#### **3.3.2. Efficacité du projet**

L’analyse de l’efficacité du projet a permis d’apprécier le niveau de réalisation des résultats dans le temps. Cette tâche a été laborieuse à cause de l’absence de situation de référence pour certains indicateurs. En outre certains indicateurs ne sont pas précis et quantifiés, ce qui rend difficile leur appréciation. L’équipe a adopté une démarche basée sur l’appréciation de chaque indicateur et une estimation de son taux de réalisation à partir d’une échelle allant de 1 à 10 où 1 signifie que le niveau de réalisation de l’indicateur n’est pas du tout satisfaisant et 10 signifie que le niveau de réalisation de l’indicateur est très satisfaisant. Signalons que 10 correspond à 100. Entre 1 et 10 il y a des notes intermédiaires. Cet exercice a été fait avec les services techniques.

**NB :** Les résultats de l’analyse de l’efficacité du projet sont présentés dans les tableaux suivants :

|  |
| --- |
| **Composante A : Infrastructures et travaux de surcreusements & curage des chenaux** |

# **A1.Infrastructures et Travaux de surcreusements & curage des chenaux**

Le tableau ci-après présente les résultats de l’évaluation des indicateurs de cette composante.

Tableau 1: Niveau de réalisation des indicateurs de la composante A

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Résultats | Indicateurs de résultats | Appréciation des indicateurs | Estimation du % de réalisation |
| Résultat 1 : Construire deux magasins | L’OMVF dispose des magasins pour la sécurisation des vivres | Deux (02) magasins ont été construits mais il n’y a pas de vivre dans les magasins | 100% |
| Résultat 2 : Construction d’atelier de maintenance | L’OMVF dispose d’atelier de maintenance pour les entretiens et la réparation des engins | Un (01) atelier de maintenance a été construit mais n’est pas fonctionnel parce que les engins sont sécurisés à Sotuba-Bamako à cause de la crise sécuritaire  | 100% |
| Résultat 3 : Surcreusements et curages de chenaux (désensablement des chenaux) | Les travaux de surcreusement et de curage ont bien démarré | 431 360 m3 sont excavés des chenaux  | 107% |

## A2. Surcreusement et curage des chenaux

Il ressort des entretiens avec différents acteurs que les travaux de surcreusement de certains chenaux (Tassakane, Kondi, Marigot de Goundam et Kamaïna) ont été réalisés à travers l’approche HIMO (Haute Intensité de Main d’œuvre). Cette approche bien que limité au regard de l’étendue de la zone d’intervention, du volume du travail et des moyens utilisés (pelles, daba, brouettes, charrettes etc.) a produit des résultats très satisfaisants en comparant ceux-ci aux échéances des indicateurs du cadre logique. Rappelons qu’au démarrage, le projet prévoyait d’excaver 404 000 m3 des chenaux alors qu’il en a réalisé 431 360 m3 soit un taux de réalisation de 107%.

Le surcreusement de ces chenaux a permis au dire des acteurs d’accélérer l’arrivée de l’eau dans les lacs surcreusés bien que cela soit tributaire de la pluviométrie. Les données recueillies auprès du service du génie rural révèlent qu’en 2011-2012, la crue s’est amorcée au début du mois de septembre alors qu’en 2014-2015, elle a commencé au mois de mars. Signalons qu’en 2012, il n’y a pas eu de travaux de surcreusement à cause de la crise politico sécuritaire.

Malgré les efforts fournis et les résultats atteints, la régularisation du système hydraulique du Faguibine reste un défi et nécessite que de gros moyens soient mobilisés pour entreprendre le surcreusement des 120 km qui constitue la longueur de l’ensemble des chenaux repartis dans la zone d’intervention du PARF. L’étude de faisabilité réalisée en juillet 2005 indique que le futur projet devra contribuer à l’amélioration de l’alimentation en eau des lacs à partir des chenaux naturels grâce à la réalisation de travaux de curage sur tous les chenaux pour éliminer l’ensemble des seuils qui compromettent l’écoulement naturel de l’eau. Parallèlement des actions de fixation des berges et de lutte contre l’ensablement des chenaux seront effectuées pour consolider les travaux de curage.

Si les capacités techniques du PARF sont renforcées, il pourrait atteindre les résultats escomptés en termes de régularisation du système hydraulique du Faguibine.

Dans l’optique d’encourager cette initiative de surcreusement des chenaux, A.M de Télé disait : « Si nous sommes encore là malgré la crise c’est qu’il y a espoir de vie. L’eau c’est la vie, avec elle, on peut tout faire que ce soit l’agriculture, l’élevage ou la pêche. Nous remercions le PARF pour ces efforts quand bien même insuffisants parce qu’il faut de gros moyens pour que nous puissions avoir l’eau en permanence. Si l’eau est disponible, nous n’aurons pas besoins de partir ailleurs, nous ferons produire à la terre ce dont nous avons besoin ».

## A3. Construction des infrastructures

Globalement le niveau de réalisation et l’état des infrastructures sont très satisfaisants. Les magasins de 500 tonnes chacun et l’atelier existent. Il convient de signaler que les magasins ne contiennent pas de vivres. Au regard du chronogramme d’exécution du projet, ces infrastructures dont la réalisation était prévue au mois de janvier et février 2011 ont accusé un retard considérable qui se justifierait selon le personnel par la crise sécuritaire et les procédures administratives et financières qui sont très lentes.

## A.4. Construction d’atelier de maintenance

La mission d’évaluation a constaté l’existence d’un atelier de maintenance non fonctionnel sur le site de l’OMVF. Selon le personnel, les engins sont garés à Sotuba - Bamako à cause de l’insécurité dans la zone d’intervention du PARF. Il s’agit d’une chargeuse sur pneus, une pelle hydraulique, un camion-benne et un camion-citerne, un porte char de 40 tonnes etc. qui seraient insuffisants au regard de l’étendue de la zone d’intervention et du volume du travail à accomplir.

|  |
| --- |
| **Composante B : Mise en place d’un parc d’équipements fonctionnels** |

# **B.1. Mise en place d’un parc d’équipements fonctionnels**

L’exécution du PARF nécessitait l’acquisition de certains équipements pour l’accomplissement de sa mission. Le tableau ci-après présente les résultats de l’évaluation des indicateurs de la composante B.

**Tableau2: Niveau de réalisation des indicateurs de la composante B**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Résultats | Indicateurs de résultats | Appréciation des indicateurs | Estimation du % de réalisation |
| Résultat 1 : Disponibilité d’un parc d’équipement fonctionnel adapté aux conditions écologiques de la zone OMVF | 100% d’équipements nécessaires à la réalisation des travaux sont acquis. | Une (01) chargeuse sur pneu, une (01) pelle hydraulique, un (01) camion benne, un (01) porte char, un (01) camion-citerne sont acquis mais garés à Sotuba-Bamako pour des raisons de sécurité | 13,33% |

Le PARF dispose de divers équipements (une chargeuse sur pneu, une pelle mécanique, un porte char, un camion benne et un camion-citerne) censés intervenir dans le curage des chenaux. Ces équipements acquis au compte du PARF sont à Sotuba-Bamako pour des raisons de sécurité. La zone d’intervention est très vaste et les lacs sont dispersés mais reliés par des chenaux à travers un système de vase communiquant. Il ressort des entretiens que l’ensemble des chenaux est rempli de sable qui empêche l’écoulement naturel de l’eau. Au regard de l’étendue de la zone d’intervention, du volume du travail et de sa complexité, nous pouvons dire que ces équipements sont adaptés mais insuffisants pour permettre d’atteindre l’objectif spécifique qui consiste à réaliser le curage de l’ensemble des chenaux. La mission après avoir fait l’état des lieux des équipements acquis au compte du PARF suggère de considérer les résultats de l’étude sur la définition d’un parc de matériels de terrassement et de son fonctionnement pour le compte de l’OMVF. Cette étude indique les types d’engins et leur quantité nécessaire pour l’atteinte des objectifs. Il s’agit de :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **N°** | **Désignation** | **Nombre** |
| 1 | Pelles hydrauliques | 5 |
| 2 | Camions Bennes | 11 |
| 3 | Bulls (D7) | 4 |
| 4 | Grader (Niveleuse) | 2 |
| 5 | Compacteur pour piste | 1 |
| 6 | Compacteur BOMAG | 2 |
| 7 | Camions citernes | 3 |
| 8 | Groupe électrogène | 1 |
| 9 | Motopompe | 1 |

Sur un total de 30 engins que l’étude a jugé nécessaire d’acquérir, le PARF ne dispose que de quatre soit 13,33%. Il serait alors nécessaire d’augmenter le niveau des équipements dans la seconde phase afin d’atteindre les objectifs du PARF.

|  |
| --- |
| **Composante C : Accroissement de la production et de la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux et piscicoles** |

# **C1. Accroissement de la production et de la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux et piscicoles**

Le tableau ci-après présente les résultats de l’évaluation des indicateurs de la composante C.

**Tableau3 : Niveau de réalisation des indicateurs de la composante C**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Résultats | Indicateurs de résultats | Appréciation des indicateurs | Estimation du % de réalisation |
| Résultat 1 : La mise en eau contribuera à l’augmentation des superficies cultivables | 30% des superficies emblavées et exploitées augmentées | Les superficies des bénéficiaires ont augmenté par contre la situation générale s’est dégradée à cause de la crise sécuritaire | 30% |
| Résultat 2 : La mise en eau contribuera à l’augmentation de la production | Les productions sont diversifiées | La production s’est diversifiée, les superficies et productions maraîchères ont augmenté | 80% |
| Résultat 3 : La mise en eau contribuera à l’amélioration des conditions d’élevage et de pêche | Le bétail est en bonne santé et bien nourri | Les semences de bourgou pour 120 ha ont été distribués et 60 ha ensemencés. Le bétail est bien nourri et sa santé s’est amélioréeDes campagnes de vaccination sont organisées et les lacs assainis | 60% |
| Les captures s’améliorent | Les captures se sont améliorées. Elles ont augmentées. |

# **C.2. Agriculture**

Des entretiens avec les bénéficiaires, il ressort que les superficies cultivables et les productions ont augmenté à cause des appuis du PARF en semences, formations en compostage et lutte contre les ennemis des cultures rencontrés affirment avoir augmenté leur superficie d’un quart ou un demi-hectare.

Cette augmentation concerne les bénéficiaires des distributions du PARF. Par contre l’analyse des statistiques agricoles émanant de la Direction Régionale de l’Agriculture (DRA) concernant les cercles d’intervention du PARF indique une baisse des emblavures et productions à l’exception du riz qui a connu une augmentation. Ainsi estimé en 2009-2010 à 9672 ha (riz), 5524 ha (mil), 22 760 ha (sorgho), 15900 ha (maïs), les emblavures seraient passées en 2015-2016 à 12 114 ha (riz), 557 ha (mil), 3500 ha (sorgho), 185 ha (maïs).

**Graphique 1 : situation des emblavures**

La même source indique aussi que les productions ont baissé. En 2009-2010 les productions étaient respectivement de 36 897 t (riz), 6 403 T (mil), 34 140 T (sorgho) et 33 850 T (maïs). Aujourd’hui 2015-2016), elles sont estimées 40 622 T (riz), 342,95 T (mil), 1400 T (sorgho) et 518 T (maïs). A l’exception du secteur rizicole qui enregistre une hausse des productions, les autres spéculations connaissent une baisse remarquable.

**Graphique 2 : Evolution des productions**

La baisse des emblavures et productions seraient liées d’une part à la crise sécuritaire qui a entrainé des déplacements de populations et d’autre part la mauvaise pluviométrie des deux dernières années.

Le maraîchage connait un essor remarquable dans la zone d’intervention du projet. Selon les bénéficiaires, l’appui du PARF en petits matériels, moto pompe et semences maraîchères de pomme de terre, choux, patate douce, laitue, piment, aubergine, gombo, oignon etc. a consolidé le mouvement coopératif et amélioré la production et le revenu des maraîchers. De nouveaux groupements en particulier des femmes sont nés depuis le démarrage du PARF. Ainsi les superficies maraîchères estimées en 2009-2010 à 2 ha (choux), 75 ha (oignon), 10 ha (pomme de terre) sont passées en 2015-2016 à 5 ha (choux), 210 ha (oignon), 25 ha (pomme de terre). Tout comme les superficies maraîchères, les productions ont augmentées et seraient de 72.5 T (choux), 3 990 T (oignon), 450 T (pomme terre) contre 26 T (choux), 1 237 5 T (oignon), 170 T (pomme de terre).

Il ressort également des entretiens que la pratique du maraîchage a contribué à la diversification de l’alimentation, à la nutrition et à l’amélioration des revenus.

Une visite au marché, a permis à la mission de constater la disponibilité des produits maraîchers tels que la pomme de terre, la patate douce, le piment, la tomate, l’aubergine, salade, gombo etc. Il convient de signaler que les femmes représentent 80% des bénéficiaires de cette activité.

Ce faisant, les producteurs ont souligné des problèmes de mévente car tous les produits arrivent à la même période au marché, le manque de débouché lié à la crise sécuritaire qui les empêche d’exporter sur d’autres marchés et les difficultés liées à l’exhaure d’eau en période sèche.

Par ailleurs, les bénéficiaires ont insisté sur le retard que le PARF accuse dans la distribution des produits notamment les semences. Ce retard serait l’une des causes de certaines pertes enregistrées lors des récoltes. En effet, ils suggèrent que les distributions s’il y a lieu se fassent en fin juillet au lieu de septembre ou Octobre.

C’est à juste titre que A.I producteur disait : l’appui du PARF nous a permis d’avoir de bonnes semences de sorgho car ce que nous possédions n’est pas adapté aux conditions climatiques, nous ne savions pas comment nous procurer les bonnes semences. Aujourd’hui notre production a augmenté à cause de l’appui du PARF. En outre, nous pratiquons la culture dunaire. Mes superficies cultivables ont augmenté d’un demi-hectare.

# **C.3. Situation de l’élevage**

Les bénéficiaires affirment que le PARF a distribué des aliments bétails, des semences de bourgou et organisé des campagnes de vaccinations qui ont contribué à améliorer l’alimentation et la santé animal. La mission a constaté la satisfaction des bénéficiaires qui ne tarissent pas d’éloges pour le projet. Malgré ce niveau de satisfaction, ils ont déploré les procédures de distribution de l’aliment bétail (les bénéficiaires sont sélectionnés par la Mairie ou la faitière) et proposé qu’il soit mis en place un comité composé des services techniques, commune, administration et OSC pour identifier les bénéficiaires et organiser une distribution transparente et juste.

La mission d’évaluation juge satisfaisant la régénération des bourgoutières. Les semences de bourgou ont été distribuées tant aux individus qu’aux groupements disposant de bourgoutière. Il ressort que sur 120 ha devant être ensemencés, la moitié c’est-à-dire 60 ha l’a été à cause du retrait précoce de l’eau. Cependant les producteurs gardent les semences avec l’espoir de pouvoir les ensemencés la saison prochaine.

Enfin, cette initiative doit continuer pour rendre disponible le pâturage à toutes les périodes de l’année. La mission suggère d’intégrer le volet aménagement et gestion de périmètres pastoraux communautaires afin de produire les résultats escomptés dans le domaine de l’élevage. La réalisation de bourgoutière communautaire si elle est bien gérée profiterait à toute la communauté et réduirait les risques de conflits liés à la divagation des animaux.

Selon S.D de la coopérative des éleveurs, l’appui est arrivé à un moment où le besoin était urgent. Nous commencions à perdre des vaches parce qu’il n’y avait pas de pâturage et de moyen pour acheter l’aliment bétail. Aussi le ramassage des carcasses et les vaccinations ont contribué à la réduction de la maladie du charbon. Avant cet appui certains éleveurs ont fermé leurs enclos à cause de la maladie du charbon qui faisait des ravages.

# **C.4. Situation de la pêche**

Les captures s’améliorent dans la zone au rythme de la crue. Au-delà de la crue, il convient de dire que les mauvaises pratiques (utilisation d’équipements prohibés, non-respect des zones en période de pêche) dans la zone d’intervention du PARF constituent des goulots d’étranglement du développement de l’activité. Ainsi, le service de la pêche avec l’appui du PARF aurait entrepris des actions de sensibilisation et de mise en défens dans les zones de pêche. Ces différentes actions entreprises ont contribués à l’amélioration des captures. Ainsi les captures dans les cercles de Tombouctou, Goundam et Diré qui étaient estimées en 2009 à 480 862 kg (poisson frais) seraient passées en 2015 à 989 316 kg (poisson frais) d’où la satisfaction des acteurs et consommateurs de poisson (réf Direction Régionale de Pêche TBT 2009-2015).

**Graphique3 : Evolution des captures**

|  |
| --- |
| **Composante D : Renforcement des capacités, Protection de l’environnement et Appui aux Initiatives locales** |

# **D.1. Renforcement des capacités, Protection de l’environnement et Appui aux Initiatives locales**

Le tableau ci-après présente les résultats de l’évaluation des indicateurs de la composante D.

**Tableau4 : Niveau de réalisation des indicateurs de la composante D**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Résultats  | Indicateurs de résultats  | Appréciation des indicateurs  | Estimation du % de réalisation |
| Résultat 1 : L’effectif est bien étoffé et les agents OMVF sont mieux outillés à faire face aux besoins d’appuis sur le terrain | 100% des agents de l’OMVF sont formés dans les domaines ou les insuffisances sont constatées | Le PARF dispose de personnel compétent bien formé mais insuffisant | 60 |
| Résultat 2 : Les activités de protection de l’environnement sont exécutées par les mesures d’atténuation | 50% des superficies menacées sont protégées par les activités de stabilisation de dunes, de plantation d’arbre, de fixation des berges | 279 ha ont été protégés par les activités de stabilisation de de dunes, de plantation d’arbre, de fixation des berges | 60 |
| Résultat 3 :Les initiatives locales sont renforcées | Les activités d’embouche, de petits commerces, d’artisanat sont appuyées par l’OMVF | Le PARF a appuyé le secteur de l’élevage en aliment bétail, en semence de bourgou et campagne de vaccination. En outre 40 planteurs privés ont reçu des plants de papayer et citronnier dont les produits seront commercialisés | 50 |

# **D.2. Renforcement des capacités Du personnel et bénéficiaires du PARF**

En vue d’une meilleure exécution de sa mission, le PARF a organisé des sessions de formation à l’intention de son personnel et des producteurs. Les thématiques abordées au cours de ces formations étaient : la méthode harmonisée d’évaluation des rendements ; l’utilisation des Smartphones dans la collecte des données, la conduite des engins et la maintenance des engins.

Le personnel technique du projet (chefs secteurs et chefs de division) ayant participé aux deux premières sessions affirment être satisfait de la qualité de ces formations et ne rencontrerait pas de difficulté dans leur application. Signalons que le premier module a enregistré la participation de cinq producteurs qui affirment tout comme le personnel technique du projet être satisfait. Cette formation a contribué au renforcement des capacités des acteurs dans la collecte des données sur la production qui sont désormais disponibles à l’OMVF et régulièrement mis à jour. Par ailleurs, les bénéficiaires affirment avoir reçu du PARF via le service d’agriculture des formations sur les techniques culturales, le compostage et la lutte contre les ennemis des cultures. Les producteurs rencontrés disent que ces différentes formations leur ont permis de réaliser leur fosse fumière et de pulvériser leur jardin au besoin contre les ennemis des cultures qui auparavant causaient des dommages importants dans le maraîchage.

Les conducteurs d’engins et le mécanicien disent être satisfaits de la qualité de la formation reçue mais regrettent ne pas pouvoir la mettre en pratique à cause de la crise sécuritaire qui a empêché l’arrivée des engins sur le site de l’OMVF.

Enfin, le personnel actuel du projet est composé de : Directeur, directeur adjoint, chef de division aménagement, chargé de suivi évaluation, chef de production, deux assistants, un comptable. Cet effectif serait insuffisant pour couvrir la zone d’intervention. En effet, si le PARF veut atteindre les résultats escomptés, il serait nécessaire de recruter un personnel technique supplémentaire.

**D.3. Protection de l’environnement :**

Le PARF a appuyé le service des eaux et forêts dans le domaine de la protection de l’environnement. Les activités de protection environnementale réalisées ont consisté à la protection de berges, la fixation de dunes, la mise en défens et des actions de sensibilisation et d’éducation en vue d’une meilleure gestion des cours d’eau et un respect rigoureux de la réglementation en vigueur.

La mission d’évaluation a constaté avec satisfaction l’existence de :

* Plantation protection des berges : 77ha
* Plantation production bois : 17ha
* Fixation des dunes mécanique et biologique : 15ha
* Mise en défens avec enrichissement : 45ha
* Plantation des individuels : 125ha

Les essences forestières telles que l*’eucalyptus* *camaldulensis*, *acacia* *senegal*, *acacia* *nilotica*, *lawsonia* *inermis* etc. ont été plantées sur trois sites.

Par ailleurs, les initiatives locales ont été également appuyées. Des planteurs individuels ont été appuyés en plants de papayer, citronnier pour la réalisation de plantation. Quarante (40) planteurs et vingt (20) pépiniéristes ont été dotés de kits de petits matériels.

Les résultats obtenus dans les conditions d’insécurité actuelle sont encourageants. Dans le futur le PARF doit mobiliser beaucoup de moyens et de main d’œuvre pour protéger les 120 km de berge dans sa zone d’intervention.

Les activités de protection de l’environnement ont contribué à l’amélioration des revenus des pépiniéristes locaux qui ont reçu l’appui technique du service des eaux et forêts. A Goundam, on compte 03 pépiniéristes locaux et 05 cinq dans l’ensemble des autres communes d’intervention du projet.

Enfin, le service des eaux et forêts a signalé des difficultés liées à l’acquisition de parcelles pour la réalisation de plantation afin de fixer les dunes. Les berges des cours d’eau contrairement à la réglementation en vigueur seraient occupées par les propriétaires terriens qui mènent des activités de production. Cette situation nécessite donc des actions de sensibilisation et de négociation que le PARF doit prendre en compte dans la seconde phase.

# **D.4. Assainissement des lacs :**

Le PARF a recruté un prestataire pour le ramassage, l’incinération et l’enfouissement de carcasses d’animaux dans le lac Télé, Takara et Faguibine. Les résultats obtenus indiquent que 881 carcasses d’animaux ont été traitées et 25 000 ha ont été assainis par l’Association des Prestataires Privés en Élevage (APPEL-Goundam).

Les témoignages recueillis par la mission d’évaluation font état de satisfaction par rapport à la réalisation de cette activité. Au dit des acteurs, cette activité a contribué à la réduction de la maladie du charbon et à l’assainissement des lacs dont l’eau est consommée par les populations des villages de Dendedière, Bougoumaïra, Hangabera, Alfahou, Karaou Kamba, Bintagoungou etc.

Les travaux d’assainissement des lacs ont contribués à la création d’emplois dans la zone du projet car ce sont les jeunes des villages riverains qui ont été employés pour exécuter cette mission.

# **D.5. La réalisation des activités dans les délais prévus :**

La première phase du PARF a été conçue pour une durée d’un an (01) ans 2011 à 2012. Sa mise en œuvre a été marquée par des périodes d’arrêts suite à un évènement majeur :

* La crise socio-politique et sécuritaire du Mali qui a touché toute la zone d’intervention du projet : occupation de la région de Tombouctou, repli de l’équipe du projet à Bamako suite suspension momentanée de la coopération bilatérale.

Les différents résultats attendus dans les conditions normales en fin décembre 2012 n’ont pu être livrés dans les délais prévus, ce qui a occasionné le prolongement du délai d’exécution de cette première phase du PARF.

**Tableau5 :** Récapitulatif du niveau de satisfaction par composante :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Composantes | Taux de réalisation en % | Observations |
| Composante A | 100 | Très satisfaisant |
| Composante B | 13,33 | Pas satisfaisant |
| Composante C | 53,33 | Satisfaisant |
| Composante D | 56,67 | Satisfaisant |

|  |
| --- |
| En conclusion, nous retenons que le PARF a été efficace dans sa mise en œuvre. Il s’agit de la mise en eau du faguibine, l’augmentation des superficies cultivables et de la production, les conditions d’élevage et de pêche. Globalement les résultats atteints sont satisfaisants. Ceci dit, force est de constater que le projet initialement prévu pour une année c’est-à-dire de 2011 à 2012 continuera jusqu’à la fin de l’année 2016 à cause de la crise sécuritaire et des retards dus aux procédures administratives et financières qui n’ont pas permis une mise en œuvre des activités conformément au chronogramme.En dépit des résultats obtenus, le projet doit renforcer ses capacités (recrutement de personnel technique compétent pour le suivi, renforcement des capacités des bénéficiaires, achat d’équipements adaptés aux conditions écologiques, allègement des procédures administratives et financières) pour l’accomplissement de sa mission future. |

## 3.3.3. L’Efficience

* **Ressources allouées au PARF**

Le budget total du PARF s’élève à 3 911 500 000 FCFA dont 2 316 500 000  FCFA (fonds OMVF) et 1 595 000 000 FCFA (fonds PNUD). Ce budget est réparti entre cinq composantes pour le fonds OMVF et quatre composantes pour le fonds PNUD. Il se présente de la manière suivante :

**Tableau6 :** Répartition du budget du PARF selon les composantes

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Rubriques** | **Fonds OMVF** | **Fonds (PNUD)** | **Budget Total** |
| **Budget (B)** | **Budget (B)** |
| Composante A | 1 160 000 000 | 185 000 000 | 1 345 000 000 |
| Composante B | 19 500 000 | 965 000 000 | 984 500 000 |
| Composante C | 249 000 000 | 130 000 000 | 379 000 000 |
| Composante D | 469 000 000 |  | 469 000 000 |
| Composante E | 419 000 000 | 315 000 000 | 734 000 000 |
| **Total** | **2 316 500 000** | **1 595 000 000** | **3 911 500 000** |

A la lecture du tableau, le budget alloué à la composante A est la plus importante. Rappelons que cette composante concerne les infrastructures et les travaux de surcreusement et de curage des chenaux. Le budget consacré à la composante B (mise en place d’équipements fonctionnels) est relativement faible compte tenu du nombre d’engins nécessaires pour l’exécution de la mission. Enfin les composante C, D et E ont des budgets acceptables par rapport aux actions à mener et inscrits dans le cadre logique.

* **Evaluation de la gestion financière globale du projet :**

La structure générale des dépenses de mise en œuvre du projet est indiquée dans le tableau suivant :

**Tableau 7:** Dépenses relatives au fonds OMVF

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Composantes****/Dépenses** | **Total** | **Taux exécution %** |
| **2011** | **2013** | **2014** | **2015** | **2016** | **Total** |  |
| Composante A | 248 500 000 | 203 576 545 | 296 558 668 | 313 500 780 | 98 000 000 | 1 160 135 993 | 100 |
| Composante B | 19 400 000 |  |   |  |  | 19 400 000 | 99 |
| Composante C | 12000 000 |  | 100 687 000 | 118 447 838 | 17 000 000 | 248 134 838 | 99 |
| Composante D | 368 500 000 | 35 605 000 |  35 185 860 | 14 034 000 | 15 000 000 | 468 324 860 | 99 |
| Composante E |  | 77 947 680 | 186 958 686 | 153 147 260 |  | 418 053 626 | 99 |
| **Total** | **648 400 000** | **317 129 225** | **619 390 214** | **599 129 878** | **130 000 000** | **2 314 049 317** | **99** |

La somme totale des dépenses effectuées pour la réalisation des activités des différentes composantes du projet de 2011 à 2016 s’élève à 2 314 049 317 FCFA. A l’exception de l’année 2012, le PARF a été exécuté malgré la crise sécuritaire qui a affecté la zone d’intervention.

Les rapports d’audit et les échanges avec l’équipe du projet ont révélé qu’il n’y a eu aucune déviation des dépenses au cours de la mise en œuvre du projet.

**Tableau8 :** dépenses relatives au Fonds PNUD

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Composantes****/Dépenses** | **Période de mise en œuvre/dépenses** | **Total** | **Taux d’exécution** |
| **2011** | **2012** | **2013** | **2014** | **2015** | **2016** |
| Composante A |  |  | 21 200 000 | 118 185 956 |  |  | 139 385 956  | 75 |
| Composante B |  |  | 267 130 000 |   | 421 326 000 | 99 890 000 | 788 346 000 | 81 |
| Composante C |  |  |  | 31 860 000 |  | 85 400 000 | 117 260 000 | 90 |
| Composante D |  |  |  |  |  |  |   |  |
| Composante E |  |  | 41 770 377 | 129 304 995 | 91 113 330 | 8 337 600 | 270 526 302 | 85 |
| **Total** |  |  | **330 100 377** | **279 350 951** | **512 439 330** | **193 627 600** |  **1 315 518 258** | **82** |

Le montant des dépenses effectuées sur le fonds PNUD s’élève à 1 315 518 258 FCFA. A la lecture du tableau, on note qu’aucune dépense n’a été faite en 2011 et 2012. La dépense la plus importante concerne la composante B (mise en place d’un parc d’équipement fonctionnel).

* **Comparaison de la structure du budget et des dépenses**

Dans le cadre de la gestion financière globale du projet, la mission d’évaluation a réalisé une comparaison de la structure du budget et des dépenses, dont les résultats sont notés dans le tableau ci-après.

**Tableau 9: Situation comparée de la structure du budget et des dépenses en FCFA**

|  |
| --- |
| **Fonds OMVF** |
| **Rubriques** | **Budget (B)** | **Dépenses (D)** | **Ecart (B-D)** |
| Composante A | 1 160 000 000 | 1 160 135 993 | -135 993 |
| Composante B | 19 500 000 | 19 400 000 | 100 000 |
| Composante C | 249 000 000 | 248 134 838 | 865 162 |
| Composante D | 469 000 000 | 468 324 860 | 675 140 |
| Composante E | 419 000 000 | 418 053 626 | 946 374 |
| **Total** | **2 316 500 000** | **2 314 049 317** | **2 450 683** |

Le ratio entre le budget du projet et les dépenses montre que les ressources ont été suffisantes pour la mise en œuvre des activités à l’exception de la composante A qui enregistre un excédent des dépenses de 135 993 FCFA. L’examen du tableau permet de constater que le budget a pu contenir les dépenses. Les déficits au niveau de la composante A ont été résorbés par les disponibilités au niveau des composantes B, C, D et E.

**Tableau10 : Situation comparée de la structure du budget et des dépenses en FCFA**

|  |
| --- |
| **Fonds PNUD** |
| **Rubriques** | **Budget (B)** | **Dépenses (D)** | **Ecart (B-D)** |
| Composante A | 185 000 000 | 139 385 956 | 45 614 044 |
| Composante B | 965 000 000 | 788 346 000 | 176 654 000 |
| Composante C | 130 000 000 | 117 260 000 | 12 740 000 |
| Composante D |  |  |  |
| Composante E | 315 000 000 | 270 526 302 | 44 473 698 |
| **Total** | **1 595 000 000** | **1 315 518 258** | **279 481 742** |

Le ratio entre le budget (fonds PNUD) et les dépenses montrent que les ressources ont été suffisantes pour la mise en œuvre des activités. A la lecture du tableau, il reste une importante somme qui n’est toujours pas utilisée surtout au niveau de la composante B (Mise en place d’un parc d’équipement). Les besoins en équipement existe et mérite d’être pris en compte pour permettre au PARF d’atteindre les objectifs qu’il s’est fixé.

* **Acceptabilité et Adéquation des ressources allouées :**

L’analyse du taux de réalisation du projet montre que des ressources conséquentes ont été allouées aux différents indicateurs pour atteindre les résultats.

Si l’on part du postulat que l’efficience met en relation les résultats atteints et les ressources utilisées pour produire ces résultats, on peut dire que pour un niveau de réalisation des indicateurs de 55,83 %, près de 92,79 % des ressources du projet ont été mobilisés.

Il apparaît cependant un déséquilibre entre l’exécution des dépenses et le taux de réalisation des indicateurs qui s’explique par la faiblesse du système de suivi évaluation qui ne permet pas une estimation réelle du niveau de réalisation des indicateurs. Il est donc nécessaire de mettre en place un système de suivi évaluation efficace.

L’analyse de la disponibilité et de la suffisance des ressources allouées ainsi que leur acceptabilité et adéquation met en évidence l'efficience du projet.

* **Evaluation de la mise en œuvre des recommandations issues de la mission d’audit**

Le tableau ci-dessous indique le niveau de mise en œuvre des recommandations issues de la mission d’audit commanditée par le PNUD en 2014, 2015 et l’OMVF en 2014.

**Tableau 11 :** niveau de mise en œuvre des recommandations de la mission d’audit

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Recommandations** | **Mise en œuvre des recommandations** | **Commentaire** |
| Oui | Non |
| * Existence de documents de synthèses (rapport financier) sur la base des brouillards de trésorerie tenus par l’OMVF.
 | X |  |  |
| * Existence d’un plan de décaissement intégré par partenaire Norvégien;
 | X |  |  |
| * Existence d’un modèle de rapport financier prenant en compte toutes les opérations liées à l’activité du projet
 | X |  |  |
| * Existence d’un manuel de procédures administratives, financières et comptables par le Contrôle Général des Services Publics (CGSP).
 |  | X | Le projet est mise en œuvre conformément au manuel de procédures de l’OMVF, structure d’accueil |
| * Les brouillards de trésorerie sur la base des activités prévues au budget approuvé
 | X |  |  |
| * Les matériels et biens sont codifiés
 | X |  |  |
| * Les chèques sont toujours établis aux noms des fournisseurs ou prestataires de services
 | X |  |  |
| * Un régisseur est nommé
 |  | X | Le régisseur de l’OMVF fait foi |

Il ressort des entretiens avec le personnel du PARF que les recommandations de la mission d’audit sont prises en compte dans le fonctionnement du projet. Ainsi, les documents administratifs et financiers existent et sont régulièrement mis à jour. Les matériels et biens sont codifiés. Pour ce qui concerne l’élaboration et validation d’un manuel de procédure administrative et financière et la nomination d’un régisseur, il a été indiqué que le projet est mis en œuvre conformément au manuel de procédures de l’OMVF (structure d’accueil) et que le régisseur de l’OMVF fait foi.

Suite aux entretiens avec le gestionnaire et le personnel de mise en œuvre du projet, la mission affirme sa satisfaction par rapport au niveau de mise en œuvre des recommandations de la mission d’audit.

## 3.3.4. La Pérennité

La dimension de la pérennité a été prise en compte dans la mise en œuvre du projet. Le projet a mis en place des stratégies d’intervention basées sur le développement des capacités locales des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des activités dans une perspective d’appropriation des acquis, de responsabilisation/autonomisation des acteurs.

* **L’appropriation des acquis par les bénéficiaires** :

Le PARF a été mis en œuvre suivant une approche participative, qui implique les GIE, les associations, les coopératives et les groupes socio-professionnels au cœur de la mise en œuvre des activités du projet. En fonction de leurs domaines d’interventions, ces acteurs disposent de compétences en matière de surcreusement des lacs, de production de plants, de régénération des bourgoutières, de gestion des périmètres maraîchers, d’assainissement des lacs. Dans l’optique de pérenniser les actions du projet, le PARF a organisé des sessions de renforcement des capacités des producteurs en techniques culturales, technique de compostage, lutte contre les ennemis des cultures. C’est donc dire que l’appropriation technique des réalisations semble acquise mais des efforts importants restent à déployer au plan de la dotation en équipements adaptés aux conditions écologiques.

* **Autonomisation des bénéficiaires**

Le degré d'autonomisation organisationnelle et technique des coopératives maraîchères et GIE d’assainissement des lacs est évident. La mission d’évaluation a constaté une autonomisation effective des coopératives en matière de gestion de périmètres maraîchers. Elles opèrent de façon indépendante. Les acquisitions de petits matériels tels que les pelles, brouettes, arrosoirs et les intrants ont contribué au renforcement de leurs capacités. Le GIE d’assainissement continue le ramassage des carcasses dans les lacs et marigots. A ce niveau, la mission constate une participation encourageante des communautés riveraines des lacs.

Des signes promoteurs d’autonomie sont également constatés dans la mise en œuvre de certaines stratégies locales d’adaptation au changement climatique comme les semences améliorées et adaptées aux conditions agro écologiques, la diversification alimentaire à travers le maraîchage.

L’analyse montre une autonomisation plus aisée pour les activités habituelles des bénéficiaires (agriculture, maraîchage, embouche etc), ce qui montre tout l’intérêt de valoriser en premier lieu les pratiques et les stratégies locales.

## 3.3.5. Alignement

Le projet est en droite ligne avec les politiques nationales de l’Etat et les planifications locales du développement. Les actions sont initiées sur la base des PDESC des communes concernées. Les demandes sont formulées par les élus locaux qui se soucient d’une meilleure répartition des interventions du PARF.

Les composantes du projet sont conformes aux priorités dégagées dans les plans locaux de sécurité alimentaire à savoir le plan de développement régional et les plans de développement social économique et culturel.

De même, les stratégies agricoles promues sont en adéquation avec celles prônées par le Mali dans le cadre de sa politique nationale d’adaptation au changement climatique et aussi sa politique nationale de l’agriculture (loi d’orientation agricole). Elles visent à renforcer les capacités de résilience des populations directement affectées par les effets néfastes du changement climatique.

D’autres politiques nationales sont également prises en compte dans la stratégie du projet, dont la politique nationale genre du Mali, qui vise l’amélioration des conditions de vie des femmes, leur accès aux facteurs de production pour diversifier leur alimentation et celle de leurs enfants, tout en augmentant leurs revenus de manière durable.

Comme mentionné plus haut, le projet est en cohérence avec l’UNDAF, le Plan Cadre Intégré des Nations Unies pour l’Aide au Développement au Mali, le Programme Pays (CPD) et le programme d’action gouvernemental (PAG). Rappelons que l’UNDAF est une réponse collective et traduit l’engagement des Nations Unies aux côtés du gouvernement afin de relever les défis auxquels le pays est confronté. Il s’agit de la paix et sécurité, la gouvernance, les services sociaux de base, l’économie et l’environnement.

Les acquis en matière d’appropriation, d’autonomisation créent indubitablement les conditions favorables à la pérennité des résultats du projet.

## 3.3.6. Effets et Impacts du projet

Les acteurs sont unanimes que la mise en œuvre du PARF a contribué à l’amélioration des moyens d’existence et des conditions de vie des populations de sa zone d’intervention. Les effets/impacts du projet sont ainsi perceptibles sur les écosystèmes, les moyens d’existence et les capacités techniques d’intervention.

* **Effets du projet sur les écosystèmes du Faguibine**

Le surcreusement ou curage de certains chenaux a favorisé des changements sur le milieu naturel et l’alimentation précoce en eau de certains lacs (Tassakane, Kondi, Marigot de Goundam et Kamaïna). Il en découle des activités de maraîchage, de plantation d’arbres fruitiers, de pêche, de régénération des bourgoutières etc. qui ont des impacts positifs sur les conditions de vie des populations et le bétail.

L’adoption de mesures mécaniques et biologiques de fixation des berges montre l’intérêt de protéger les lacs et les sols tout en rejetant l’esprit d’une dégradation irréversible au niveau des communautés.

La régénération des bourgoutières a permis la récupération des terres totalement dénudées et la création d’un écosystème exploité par les éleveurs et les pêcheurs pour leurs besoins de développement.

|  |
| --- |
| C’est à juste titre qu’un membre de l’organisation paysanne a noté que la vie reprend grâce au surcreusement des chenaux, lacs et marigots de Tassakane, Kondi, lac télé et le marigot de Goundam. Il recommande que cet effort continu par le surcreusement de l’ensemble des chenaux qui est la seule condition pour régulariser le système hydraulique du Faguibine bien sûr en comptant sur la bonne pluviométrie. |

* **Effets du projet par rapport à l’augmentation de la production agricole**

Les actions de formation combinées avec les semences et petits matériels agricoles ont permis d’augmenter les superficies emblavées et les productions agricoles. Ainsi, 35 producteurs des 42 interviewés ont pu augmenter en moyenne leurs superficies de cultures d’un quart ou un demi-hectare.

Il y a en effet une réelle augmentation de la production agricole en particulier pour les bénéficiaires de l’appui du PARF par contre les statistiques agricoles indiquent que la situation globale ne s’est pas améliorée du fait de la crise sécuritaire qui a entrainé des déplacements massifs.

Grâce aux différentes formations reçues sur les techniques culturales, le compostage, la lutte contre les ennemis des cultures et l’appui en semences, la campagne agricole 2014-2015 offrait encore un visage beaucoup plus reluisant pour les bénéficiaires. Au dit des producteurs rencontrés, leur production de riz et de mil a presque doublé, quant à celle du sorgho, elle s’est légèrement améliorée.

* **Effets du projet par rapport à la disponibilité et diversité des produits alimentaires**

L’impact du projet se traduit aussi à travers l’amélioration de la situation alimentaire des ménages dans la zone d’intervention. Notons que les apports importants provenant de l’introduction de cultures à partir de semences améliorées ont permis un accroissement des rendements. Tous ces facteurs combinés ont permis de réduire la période de soudure. Selon les bénéficiaires du PARF, elle serait passée de 5 à 3 mois.

Il se développe dans les villages d’intervention, une prise de conscience par rapport à l’alimentation du nourrisson et du jeune enfant. Les femmes affirment que la purée de pomme de terre qu’elles préparent à un impact positif sur la santé des enfants et serait conforme aux instructions prodigués par les sages-femmes.

Grâce aux activités de maraîchage, les produits tels que la pomme de terre, la patate douce, l’aubergine, le piment, le gombo, la salade et le niébé sont disponibles pendant une bonne partie de l’année et permettent de diversifier l’alimentation et de combler les déficits alimentaires en céréale.

* **Effets du projet par rapport à l’amélioration et augmentation du revenu des bénéficiaires**

Les maraîchers et éleveurs ont vu leur revenu substantiellement augmenté par le fait de la vente des produits maraîchers et l’embouche des petits ruminants. Ainsi, ces gains de revenus permettent aux bénéficiaires de subvenir à d’autres besoins tel que faire face aux dépenses alimentaires, de santé au sein des ménages et frais liés à l’éducation des enfants.

Les pépiniéristes abordent dans le même sens. Ils affirment que leur revenu s’est beaucoup amélioré à cause des actions de protection de l’environnement du PARF.

* **Effets du projet par rapport à l’augmentation du niveau de la production animale**

L’acquisition d’aliment bétail, la régénération des bourgoutières ont permis d’améliorer considérablement l’alimentation et la santé des animaux. En effet, la vente des animaux procure plus de revenus aux éleveurs. En plus des revenus tirés de la vente des petits ruminants, il y a aussi une accessibilité et une consommation plus accrues des produits laitiers.

Les différentes actions de vaccination et d’assainissement des lacs ont contribué à la réduction de la maladie du charbon qui était selon le service vétérinaire un vrai cauchemar pour les éleveurs.

* **Effets du projet par rapport aux renforcements des capacités des bénéficiaires**

Les séances de formation menées contribuent à l’autonomisation des bénéficiaires et renforcent ainsi leurs capacités agricoles et économiques ; elles ont permis un éveil de conscience et de curiosité à la recherche de mieux être.

Les différentes formations réalisées à l’intention des bénéficiaires, les semences et les petits matériels distribuées ont permis d’augmenter leur production agricole par l’application des connaissances acquises sur les techniques culturales appropriées, sur la fertilisation organique et la lutte contre les ennemis des cultures. La formation sur la gestion et l’utilisation des pesticides a renforcé la sécurité des populations et minimise le danger lies à la présence des pesticides.

Par rapport au personnel de mis en œuvre du PARF, disons que la formation a contribué au renforcement de leur capacité dans la collecte des données et le suivi des actions du PARF.

* **Effets du projet par rapport à la création d’emploi**

Les actions de surcreusement et de protection de l’environnement ont contribué à la création d’emploi dans la zone d’intervention du projet. L’approche utilisée par les GIE prestataire a mobilisé 3000 jeunes dans tous les villages riverains des chenaux pendant la durée du surcreusement et le ramassage des carcasses d’animaux.

### 3.3.7. Les questions transversales

Les questions transversales comme l’influence du projet sur le genre, le partenariat ainsi que le système de suivi du projet ont été également appréciées.

* **Le genre**

Le fait que le projet ait pris en compte les coopératives maraîchères féminines qui représente 80% des organisations maraîchères permet de dire qu’il a influencé les besoins pratiques du genre.

L’analyse des données montre des acquis notamment, en matière d’accumulation de compétences, d'attitudes positives, voire une amélioration des moyens d’existence.

L’appui en semences maraichères et petits matériels de production des femmes est un signe d’autonomisation et de prise en compte du genre dans tout le processus de mise en œuvre du projet. Les préoccupations des éleveurs, des agriculteurs et des pêcheurs ont été prises en compte à travers la mise en œuvre de stratégies diversifiées d’adaptation aux effets du changement climatique.

* **Le Partenariat**

Le PARF est le fruit d’un partenariat entre le gouvernement de la République du Mali et la Norvège. Le Ministère de l’Agriculture (MA) est désigné le maître d’ouvrage et l’OMVF est désigné le maître d’œuvre du projet. Le MFA a établi deux fonds d’utilisation des ressources financières de la phase I du projet au niveau du Mali :

* Un fond géré au niveau du PNUD à Bamako (fonds PNUD) ;
* Un fonds géré au niveau de l’OMVF à Goundam (fonds OMVF)

Pour le premier, le PNUD est considéré comme agence de gestion du fonds au nom de l’ambassade de la Norvège pour donner la non objection aux différentes phases d’acquisition des biens et des services. En outre le PNUD procédera au paiement à la demande de l’OMVF. A ce niveau le partenariat entre le PNUD et l’OMVF se passe comme prévu même si parfois il existe une lenteur dans le traitement et paiement des factures au niveau du PNUD.

Lors de sa mise en œuvre, le projet a développé un partenariat entre les bénéficiaires, les OSC, les services techniques et les collectivités territoriales décentralisées qui ont compris le besoin de développer des synergies. Les services techniques accompagnent les bénéficiaires du PARF à travers des missions de suivi appui conseils et de sensibilisation. Ce partenariat multi-acteurs a permis d’améliorer les capacités d’adaptation des populations locales au changement climatique et la mise en œuvre des travaux d’assainissement, de protection de l’environnement, de régénération des bourgoutières et de production. Notons que les services techniques interviennent dans le cadre de l’appui conseils aux producteurs.

### 3.4. Le système de suivi

Dans le cadre de la mise en place du dispositif interne de suivi, les outils utilisés sont :

* le cadre opérationnel ;
* la planification opérationnelle annuelle ;

Le dispositif de suivi et évaluation du projet est composé de deux niveaux:

* **le suivi interne :** Il concerne le suivi-évaluation effectué en permanence par l’équipe du projet. Il inclut les réunions de programmation et de bilan mensuels. Au-delà il serait nécessaire d’élaborer un plan de suivi évaluation. Ce plan va permettre de suivre la réalisation des activités et des indicateurs de résultats.
* **Le suivi externe :** le suivi externe en cours de réalisation doit permettre de faire le point de la mise en œuvre du projet, des impacts et de tirer les leçons de cette première phase.
* **Evaluation des efforts généraux des parties prenantes pour soutenir la mise en œuvre du projet**

La mise en œuvre du projet repose sur un partenariat multi-acteurs qui implique, les populations locales, les collectivités territoriales décentralisées, les services techniques locaux, régionaux et les bureaux d’études, etc. Cette synergie a parfaitement fonctionné au cours des deux premières années mais interrompue suite à la suspension du financement des activités de terrain et à la crise sécuritaire et la suspension de la coopération bilatérale. La dynamique de partenariat a toutefois été maintenue avec les populations locales, qui se sont fortement impliquées dans la mise en œuvre du projet avec l’appui de l’équipe du projet. Après la levée des mesures de suspension, le projet a entamé une initiative pertinente de concertation des intervenants régionaux et des partenaires stratégiques. L’évaluation a noté que les parties prenantes ont une appréciation positive du partenariat et de l’expérience acquise dans la mise en œuvre du projet PARF.

## 3.5. Les contraintes

Les principales contraintes identifiées sont :

* La crise sociopolitique qui a engendré le retrait en 2012 de la zone du projet et le repli de l’équipe sur Bamako. La suspension de la coopération bilatérale a engendré l’arrêt du partenariat avec les services étatiques dont la place est importante dans la mise en œuvre des activités du projet.
* L’insuffisance d’équipements de terrassement (engins pour le curage) annihile les efforts dans le cadre du surcreusement de l’ensemble des chenaux afin de régulariser le système hydraulique du Faguibine.
* L’insuffisance de personnel technique pour l’accompagnement et le suivi des actions du projet ;
* L’inexistence d’un plan de suivi interne des activités du projet ;
* Les retards dans la distribution des semences a un impact négatif sur la production ;
* La persistance de l’occupation illégale du lit et des berges des cours à des fins agricoles constituent une difficulté dans le cadre du surcreusement des chenaux ;
* La pauvreté des acteurs locaux et la faiblesse des ressources des collectivités décentralisées qui ne permettent un portage financier durable des actions du projet ;
* L’absence de plan de communication ne donne pas une bonne visibilité au projet dans la zone d’intervention.

## 3.6. Constats

L’évaluation a formulé des constats suivants :

* La mise en œuvre du projet a été fortement perturbée : i) le financement des activités de terrain avait été suspendu en raison de la crise sociopolitique et sécuritaire qui a entraîné le retrait du personnel du projet de la zone d’intervention.
* Les résultats du PARF sont globalement satisfaisants avec un taux de réalisation des indicateurs de plus de 60 %. Toutefois les activités du projet ont été totalement réalisées même si les efforts consentis demeurent insuffisants au regard du volume du travail et de sa complexité.
* La mise en œuvre du projet a été salutaire dans un contexte marqué par un déficit pluviométrique et hydrologique récurrent une crise sociopolitique et sécuritaire sans précédent : le projet a renforcé la résilience des communautés du système Faguibine par la mise en œuvre de plusieurs actions d’adaptation au changement climatique tout en améliorant leurs moyens d’existence et leurs conditions de vie.
* Les femmes ont été largement impliquées dans la mise en œuvre du projet et plus particulièrement en matière de développement économique. Elles constituent, des partenaires crédibles qui se sont appropriées, la gestion du maraîchage qui contribuent significativement à l’amélioration de leurs revenus et de leurs conditions de vie.
* La faiblesse du suivi et de la capitalisation des acquis : le projet n’a pas enregistré de résultats satisfaisants en matière de suivi et de capitalisation.
* L’implication des services techniques et l’appropriation des acteurs locaux sont nécessaires pour garantir la pérennisation des activités.

# **IV. Enseignements tirés**

## 4.1. Les facteurs de succès

Les facteurs de succès identifiés sont :

* La poursuite des activités de terrain et la mobilisation des acteurs locaux dans la mise en œuvre du projet pendant la crise a atténué la vulnérabilité des ménages en répondant aux besoins prioritaires de leur développement dans un contexte marqué par le retrait de l’essentiels des projets de développement ;
* Les interventions du projet ont fortement impliqué les femmes dont le développement par des activités de maraîchage qui renforce leur rôle socioéconomique;
* La mise en œuvre du projet a renforcé la prise de conscience et amélioré les connaissances des acteurs sur les enjeux de la dégradation des lacs et d’adaptation des communautés aux effets du changement climatique ;
* Le projet a renforcé les capacités technique et organisationnelle des acteurs locaux et contribué à leur forte mobilisation dans la restauration du système Faguibine ;
* La composition de l’équipe du projet malgré l’insuffisance de personnel, la mise en synergie des compétences et la stratégie d’accompagnement mis en place par le PARF ont été des éléments clés de succès projet.

## V. Recommandations

Au terme de l’étude, nous recommandons ce qui suit :

* Considérant que la régularisation du système Faguibine passe par le surcreusement de tous les chenaux, nous recommandons une augmentation de l’effectif des équipements disponibles et l’adoption de dispositif de sécurité pour une bonne exécution du projet ;
* L’élaboration et la mise en œuvre un plan de suivi évaluation interne du PARF pour suivre régulièrement l’exécution afin de déceler et corriger d’éventuelles erreurs dans l’exécution tout en mesurant les progrès réalisés ;
* L’élaboration d’un plan de communication contribuera d’une part à donner une meilleure visibilité au projet et d’autre part à opérer un changement de comportement au sein de la population. Cette communication doit prendre en compte l’installation de panneau pour indiquer le projet, les IEC/CCC sur les mauvaises pratiques de pêche, l’occupation anarchique du lit et des berges des cours d’eau, l’assainissement des lacs qui sont des facteurs de dégradation des lacs.
* La diligence des procédures administratives et financières qui ont un fort impact sur le respect du chronogramme des activités et les résultats escomptés.

## VI. Conclusions

Le projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine a enregistré des résultats appréciables en dépit des nombreuses contraintes. La mise en œuvre du projet contribue à la régularisation du système hydraulique du Faguibine, le développement économique des populations locales et plus particulièrement des femmes, l’adaptation des communautés locales aux effets du changement climatique et de crises divers.

En effet, dans sa mise en œuvre le projet a apporté des solutions idoines au développement des communautés concernées par le PARF tout en atténuant leur vulnérabilité dans un contexte d’intervention marqué par une crise climatique récurrente et une crise sociopolitique et sécuritaire persistante. Les catégories vulnérables, en l’occurrence les femmes, ont été des acteurs clés de la mise en œuvre du projet, qui a soutenu leurs activités de maraîchage par l’appui en semences et petits matériels de production.

Le projet a également renforcé les capacités des producteurs à travers d’une part l’appui en semence et d’autres part les formations sur les techniques culturales, le compostage et la lutte contre les ennemis des cultures. Il a également contribué à l’amélioration des conditions d’élevage par la distribution d’aliment bétail, les campagnes de vaccination et l’assainissement des lacs. Les campagnes de sensibilisation sur les mauvaises pratiques de pêche contribueront à améliorer les conditions de pêche.

Les acquis doivent néanmoins être améliorés par la prise en compte des insuffisances constatées que sont l’insuffisance d’équipements adaptés aux conditions écologiques, l’insuffisance de personnel, la mise à disposition à temps des semences etc. Les acquis positifs enregistrés méritent d’être consolidés.

**VIII. Annexes**

**Annexe 1 : Les termes de référence**

|  |  |
| --- | --- |
| MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE | RÉPUBLIQUE DU MALI |
| \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* | UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI |
| **O**FFICE POUR LA **M**ISE EN **V**ALEUR |  | \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* |
| DU SYSTÈME **FAGUIBINE** (OMVF) |  |  |
| \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\* |  |  |
| Tél. : (+223) 20 29 08 87, 44 39 25 65 |  |  |
| E-mail : omvf.mali@gmail.com |  |  |
| Site Web : [www.omvf.gouv.ml](http://www.omvf.gouv.ml) |  |
| Description : logo OMVF | **TERMES DE REFERENCE****EVALUATION FINALE DE LA 1ère PHASE DU PROJET D’APPUI À LA** **RESTAURATION DU SYSTEME FAGUIBINE (PARF)** |

1. **CONTEXTE ET justification DU PROJET**

La faible pluviométrie dans la zone (moyenne 150 mm par an) limite fortement les options économiques dans les zones arides autour du système Faguibine, essentiellement à l’élevage transhumant qui exploite le pâturage qui se développe pendant la brève saison de pluies (Juillet-Septembre). Par contre, quand le système est inondé des opportunités très diversifiées se développent, notamment dans l’agriculture, la pêche et le pâturage de saison sèche. De plus, le transport fluvial devient possible et permet la commercialisation des biens autrement difficiles à cause de l’enclavement.

Depuis quelques décennies, les ressources sont en perpétuel dégradation suite aux effets néfastes du changement climatique. La production agricole souffre à cause du manque d’eau, les ressources pastorales, fauniques et halieutiques ont quasiment disparues. Les habitudes des populations ont connu de grands changements (Disparition de certaines espèces végétales et animales, affaiblissement du niveau des productions agricoles, abandon des pratiques coutumières de transhumance des animaux de façon périodique, diminution du niveau des captures dans le domaine de la pêche, (source : *Rapport Annuel de la Direction Régionale des Eaux et Forêts 2005*). Ces actions négatives se sont répercutées sur l’ensemble des secteurs de production et ont conduit à la pauvreté et la dégradation du tissu social dont l’une des conséquences graves est la rébellion.

Le départ des populations vers d’autres localités a accentué la pression sur les ressources qui se sont vite dégradées, le déséquilibre créé entre les zones de fortes concentrations et les zones de faibles concentrations. Les ressources diminuent, la famine s’installe, l’économie disparaît, la cohésion sociale s’estompe faisant place aux grands maux sociaux tels que la délinquance juvénile, le manque d’emplois, les maladies sexuellement transmissibles, l’augmentation du taux de malnutrition, les maladies liées à la mauvaise alimentation.

Le Système Faguibine, auparavant un complexe de zones humides très productif et très riche en biodiversité, a perdu pratiquement son entière capacité en services rendus par les écosystèmes. En effet, quand le système est en eau des opportunités très diversifiées se développent, notamment dans l’agriculture, la pêche et le pâturage de saison sèche. Le transport par pirogue devient possible et facilite la commercialisation des biens dans une zone normalement fortement enclavée. Les cuvettes inondées accueillent des centaines de milliers d’oiseaux d’eau, pour la plupart des migrants venant de l’Europe. D’autres fonctions importantes du système sont l’approvisionnement en eau pour les collectivités locales et pour l’abreuvement du bétail, la recharge des nappes phréatiques par l’infiltration dans les sols sablonneux et la production de pâturage de saison sèche.

L’assèchement des lacs, depuis le milieu des années 1970, a été causé par les changements climatiques et par des interventions humaines en termes de déforestation, la construction des barrières contre le passage de l’eau sur les chenaux d’alimentation, les pratiques néfastes de pêche par la construction de digues à l’intérieur des chenaux, tant localement que dans le Haut Bassin du Fleuve Niger.

En apportant son appui aux efforts de restauration consentis actuellement par l’OMVF, le projet envisage de quantifier le potentiel du Faguibine en services rendus par les écosystèmes sous différents scénarios de changements climatiques et d’interventions humaines (différents modes de gestion des barrages, différents modes de gestion de l’agriculture irriguée, etc.). Par son approche holistique, visant à renforcer les services rendus par les écosystèmes, le projet ambitionne une amélioration tangible et considérable du bien-être de l’ensemble des groupes ethniques et sociaux du Faguibine.

Selon l’Etude de Faisabilité de 2005, le développement de la production agricole va fortement jouer sur la dynamique des populations de la région. De nombreuses opportunités économiques seront créées qui mobiliseront les opérateurs économiques d’autres localités de la région et hors de la région. La réalisation de la sécurité alimentaire permettra de redonner confiance à l’homme de la région désespéré par plusieurs années de sécheresse et de chômage. L’élevage et la pêche connaîtront le même essor avec une disponibilité de fourrage, de points d’eau garantis et des conditions sanitaires améliorées. D’importantes valeurs ajoutées seront créées et redistribuées.

Le phénomène créé par l’aménagement du lac Horo en 1984 et celui des lacs Tanda et Kabra en 1989 se produira sûrement dans le système Faguibine avec l’apparition de villages spontanés et de hameaux de culture (débés). Le retour des ressortissants au bercail va influencer toute la dynamique sociale et la gouvernance locale grâce à l’apport de nouvelles capacités suffisamment motivées pour conduire le développement local. Goundam sera une véritable plaque tournante et un carrefour commercial où se côtoieront commerçants du sud, du centre et du Nord Est malien et commerçants du Hodh oriental de la Mauritanie. L’amélioration de la production et de la productivité agricole et pastorale aura un impact direct sur la Production Intérieure Brute du pays et l’amélioration des indicateurs de la pauvreté.

Le projet a été initialement conçu pour une durée d’1 an (2011-2012). Cette phase pilote devait se poursuivre par une 2ème Phase de 4 ans. Le retard accusé au démarrage du projet et la crise multiforme que le Mali traverse depuis mars 2012 n’ont pas permis la mise en œuvre du projet telle que programmée.

Pour atteindre ces objectifs le présent a mené des activités dans les Composantes suivantes :

**Composante A : Infrastructures et travaux de surcreusements & curage des chenaux**

La construction de magasins de stockage permettra la sécurisation des vivres.

L’atelier de maintenance servira à l’entretien et à la réparation des engins.

Le curage des chenaux permettra la mise en eau des chenaux d’alimentation, ce qui favorisera la reprise des activités d’élevage, d’agriculture et de pêche et de foresterie.

**Composante B : Mise en place d’un parc d’équipements fonctionnels**

Achat des équipements essentiel pour réaliser les objectifs de la phase I.

**Composante C : Accroissement de la production et de la productivité des systèmes agro-sylvo-pastoraux et piscicoles**

L’augmentation des superficies exploitables et récoltables contribuera à l’amélioration des revenus des bénéficiaires par l’augmentation de la production agricole, des conditions d’élevage de pêche de la production forestière.

**Composante D : Renforcement des capacités,**  **Protection de l’environnement et Appui aux Initiatives locales**

Stabilisation des dunes (fixation biologique et mécanique, protection des berges), la reconstitution faunique et floristique la plantation d’arbres.

Acquisition des matériels et équipements, et le renforcement des capacités des agents OMVF.

**Composante E : Services de consultant :**

* Etude institutionnelle et organisationnelle (ressources humaines, équipements) ;
* Etude sur les matériels et équipements de travaux publics;
* Réalisation d’un système d’information géographique ;
* Etude de faisabilité ;
* Etude de faisabilité de pistes rurales.

**Objectifs**

L’objectif globaldu PARF est decontribuer à la lutte contre l’insécurité alimentaire et améliorer le niveau de vie des populations en zone OMVF.

**Objectifs spécifiques**

Ils sont :

* assurer durablement et de façon optimale l’alimentation en eau des lacs en régularisant le système hydraulique du Faguibine;
* augmenter la production, la productivité, et des revenus des producteurs;
* améliorer la sécurité alimentaire et le niveau de vie des populations bénéficiaires.

**Résultats attendus**

La première phase du projet, est basé sur la poursuite des actions en cours et devrai aboutir à un document projet consensuel de seconde phase pour une période supplémentaire de quatre ans. Les résultats attendus du projet sont :

* la mise en eau d’une bonne partie du système est assurée ; beaucoup de services rendus par le système tels que l’agriculture, l’élevage, la pêche sont rétablis ;
* la mise en eau favorisera l’augmentation de superficies agricoles et pastorales exploitables ;
* l’augmentation des superficies entraîne le développement de la production agricole et la sécurité alimentaire en zone OMVF ;
* la réalisation des pistes rurales facilite l’écoulement des produits de récolte sur les marchés des zones de grandes productions aux zones de consommation et l’exportation des excédents;

le document projet est élaboré par toutes les parties prenantes OMVF, Norvège, PNUD.

**OBJECTIF DE LA MISSION**

Le but de la présente évaluation est d’apprécier les progrès réalisés à la lumière des résultats attendus notamment, en termes de niveau de mise en eau des lacs, d’augmentation des superficies exploitables, d’accroissement de la productions/productivité agricole et de renforcement des capacités des producteurs et de l’OMVF, la contribution du projet à la lutte contre l’insécurité alimentaire. Pour ce faire, l’évaluation devra clairement identifier les résultats atteints en dégageant les atouts/opportunités et contraintes/difficultés à travers une analyse de la pertinence, de l’efficacité, de l’efficience et des effets induits du projet.

**DOMAINES DE L’EVALUATION**

**L’évaluation devra permettre d’(e):**

* apprécier le niveau de performance de la mise en œuvre du programme en déterminant les progrès réalisés conformément aux plans de travail annuel approuvés par le Comité de Pilotage ;
* évaluer l’étendue, l’efficacité et l’efficience des partenariats établis, les facteurs principaux qui ont freiné ou facilité la mise en œuvre du programme ;
* évaluer la structure institutionnelle du projet. Cela devrait comprendre les structures, des outils et des procédures de mise en œuvre interne et le dispositif structurel et technique de l’équipe de gestion du projet ;
* identifier de bonnes pratiques appliquées dans la mise en œuvre du programme et dégager les leçons/enseignements tirés ;
* évaluer la mise en œuvre des recommandations des audits et comités de pilotage;
* évaluer les résultats obtenus par le programme suite à l’amélioration de capacités opérées par les partenaires et la mise en œuvre des activités programmées ;
* identifier les enseignements qu’on peut tirer de la mise en œuvre du projet en termes d’outils utilisés, d’approches, de stratégies, de domaines prioritaires, de vision et d’opérationnalisation du renforcement des capacités.

**MANDAT ET ORIENTATIONS METHODOLOGIQUES**

La mission doit se réaliser entre trois phases ou étapes.

**Phase préparatoire (durée 3 jours)**

L’équipe de consultants rencontrera et échangera avec l’OMVF pour :

Harmoniser la compréhension des TDR ;

Appréhender la vision de l’OMVF pour l’évaluation ;

Ajuster au besoin les contenus, la démarche et les méthodes ;

Discuter de l’organisation matérielle de l’étude.

Signer le contrat.

En se basant sur la documentation relative au PARF et toute autre documentation de référence utile (exemple les rapports d’audit et de Comité de Pilotage), l’équipe de consultants fera :

* une large revue documentaire ;

**Phase de terrain (durée 15 jours)**

**Elle consistera à :**

* une collecte de données qui consistera en des entretiens avec les parties prenantes que sont l’équipe du projet, le Ministère du Développement Rural, le Gouvernorat de Tombouctou, la Mairie de Goundam, les élus et les représentants des bénéficiaires, le PNUD, l’Ambassade de Norvège et toutes autres personnes ressources ayant une connaissance du programme et pouvant apporter un input significatif à cet exercice d’évaluation ;
* Visites de terrain (bénéficiaires, élus, services techniques, etc.)

**Phase de Bureau (durée 12 jours y compris la journée de restitution)**

**C’est la phase d’épurement, de traitement, d’analyse des données et rédaction du rapport d’évaluation**

* Une analyse des données collectées et la rédaction de rapports (provisoire et finale) ;
* Organisation d’une réunion de restitution des résultats provisoires de l’évaluation.
1. **COMPOSITION ET PROFIL DE L’EQUIPE DE CONSULTANTS**

L’équipe chargée de l’exécution de la mission d’évaluation doit comprendre deux (2) consultants expérimentés d’une même structure, ayant une compétence avérée en développement rural, renforcement/développement des capacités, recherche en général et d’évaluation de besoins de renforcements de capacités dans les cadres de projets multisectoriels ou projets ruraux intégrés.

1. Un(e) spécialiste en développement rural (génie rural, Agroéconomie) disposant d’au moins 7 années d’expérience au niveau national et international.
2. Un(e) consultant(e) spécialiste en renforcement /développement des capacités justifiant une expertise et des expériences solides d’au moins 7 ans an niveau national et international.
3. **MOYENS A METTRE EN ŒUVRE**

L’équipe de Consultants est tenue de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires, afin d’assurer une prestation conforme aux règles de la profession, ainsi qu’aux prescriptions décrites dans les termes de référence. Les moyens techniques utilisés doivent être inclus dans la méthodologie de l’offre technique demandée.

1. **DUREE ET PERIODE DE LA MISSION**

La réalisation de la présente mission n’excédera pas un maximum de trente (30) jours calendaires. Le démarrage de la mission est prévu à compter du **01** **mars 2016**.

1. **PRODUITS ATTENDUS**

Les produits attendus de cette évaluation sont les suivants :

* une Rapport d’évaluation (préliminaire et final en version française) du programme. Ce rapport très analytique devra faire ressortir clairement le contexte socio politique dans lequel le projet a été mis en œuvre ;
* les différents changements institutionnels intervenus dans la réalisation des activités ayant une incidence sur la mise en œuvre du projet ;
* les forces/atouts et opportunités du projet ;
* les faiblesses/contraintes et défis du projet ;
* les leçons apprises ou les enseignements tirés ;
* des suggestions et recommandations pour une éventuelle nouvelle phase du projet.

Tous les documents produits dans le cadre de la présente évaluation seront réunis et archivés sur cd-rom et restent la propriété du projet.

1. **OFFRE TECHNIQUE**

L’offre technique doit contenir :

* la compréhension des termes de références ;
* la méthodologie d’intervention y compris le planning des activités;
* les références /travaux similaires et informations détaillées sur les Consultants et le Cabinet.
1. **OFFRE FINANCIERE**

Le Consultant devra fournir une offre financière en **Hors Taxes** séparée pour la réalisation de la mission.

1. **FINANCEMENT**

L’évaluation sera financée sur les fonds du projet.

## Annex2. Outils de collecte

**Guide d’entretien adressé aux services techniques**

1. Connaissez-vous le projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine ? (qui l’a financé ? quand ? pour qui ?)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

2. A quels besoins répondait-il ? (pour quoi faire ? dans quels domaines ? préciser les domaines d’intervention avec un exemple d’accomplissement à l’appui des citations)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

3. Pensez-vous que le projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine a comblé un (des) besoin(s) urgent(s) ? Si Oui : lesquels ? Comment ? Pour qui ? Donnez des précisions

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

4. Quelles appréciations faites-vous aujourd’hui du système hydraulique du Faguibine en la comparant à la situation d’avant-projet ? Niveau d’eau, disponibilité de l’eau & périodicité

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

5. Quelle appréciation faites-vous des superficies emblavées depuis la mise en œuvre du projet ? Diriez-vous qu’elles ont augmenté ou pas ? Justifier votre réponse.

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

6. Que pensez-vous de la production agricole dans la zone ? Diriez-vous qu’elle a augmenté depuis la mise en œuvre du projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine ? Justifiez votre réponse.

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

7. Quelles sont les activités pratiquées aujourd’hui autour du système Faguibine ? Diriez-vous que celles qui existaient se sont développées depuis la mise en œuvre du projet ? Justifiez votre réponse.

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

8. Que pensez-vous de l’élevage dans la zone? Diriez-vous qu’il s’est développé depuis la mise en œuvre du projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine ? Justifiez votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

9. Que pensez-vous de la pêche dans la zone ? Diriez-vous qu’il s’est développé depuis la mise en œuvre du projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine ? Justifiez votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

10. Que pensez-vous de l’accès au marché dans la zone ? Diriez-vous qu’il a été facilité depuis la mise en œuvre du projet ? Justifiez votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

11. Quelle appréciation faites-vous de la disponibilité et l’adaptation des équipements du projet aux conditions écologiques ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

12. Qu’est ce qui a changé depuis la mise en œuvre du projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

13. Quelles appréciations faites-vous de la stratégie d’intervention du projet ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

14. Quelles appréciations faites-vous des actions réalisées par le projet ? Justifiez votre réponse.

a. Surcreusement et curage des chenaux : ………………………………………………………………………………

b. Appui à l’agriculture : ………………………………………………………………………………………………………….

c. Appui à l’élevage : ……………………………………………………………………………………………………………….

d. Appui à la pêche : ……………………………………………………………………………………………………………….

e. Protection de l’environnement (plantation d’arbre, stabilisation de dune et fixation des berges : …………………………………………………………………………………………………………………………………..

f. Construction et fonctionnement de magasin de stockage de céréales : …………………………………

g. Construction d’atelier de maintenance : ……………………………………………………………………………..

15. Comment les intrants (semences …) ont été distribués au sein de la population bénéficiaire ? Quels en étaient les critères de choix des bénéficiaires ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

15. Quels sont les impacts des actions du projet sur l’environnement ? Justifiez votre réponse

………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

………………………………………………………………………………………………………………………………………………..……………………………………………………………………………………………………………………………………………….

16. Quel a été votre niveau d’implication dans ce projet ? Faire quoi, comment, avec qui, et pour quels résultats.

………………………………………………………………………………………………………………………………………………..………………………………………………………………………………………………………………………………………………..………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

16. Que pensez-vous de la prise en compte de l’aspect genre dans l’intervention du projet ? Nombre de femme, domaine, nature de l’appui)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………….

17. Quels sont les impacts visibles du projet sur les bénéficiaires ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

18. Quelles sont les forces et faiblesses du projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………….

19. Quels sont les partenaires au développement qui interviennent dans la zone en plus de l’OMVF ainsi que leur domaine d’intervention ? Faire la liste de tous les partenaires

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

20. Citer les actions réalisées par ces partenaires au développement dans la zone OMVF ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

21. Quelles sont vos suggestions et recommandations dans le cadre de futur projet

……………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………….………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Guide adressé aux producteurs**

1. Connaissez-vous le projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine ? (qui l’a financé ? quand ? pour qui ?)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

2. A quels besoins répondait-il ? (pour quoi faire ? dans quels domaines ? préciser les domaines d’intervention avec un exemple d’accomplissement à l’appui des citations)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

3. Pensez-vous que le projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine a comblé un (des) besoin(s) urgent(s) ? Si Oui : lesquels ? Comment ? Pour qui ? Donnez des précisions

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

4. Quelles appréciations faites-vous aujourd’hui du système hydraulique du faguibine en la comparant à la situation d’avant-projet ? Niveau d’eau, disponibilité de l’eau & périodicité

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

5. Quelle appréciation faites-vous des superficies emblavées depuis la mise en œuvre du projet ? Diriez-vous qu’elles ont augmenté ou pas ? Justifier votre réponse.

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

6. Quelles sont les activités pratiquées aujourd’hui autour du système faguibine ? Diriez-vous que celles qui existaient se sont développées depuis la mise en œuvre du projet ? Justifiez votre réponse.

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

7. Que pensez-vous de l’accès aux semences améliorées dans la zone du projet ? Diriez-vous qu’il a été facilité par le projet ? Justifiez votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

8. Quelle appréciation faites-vous de la disponibilité céréalière dans la zone. Diriez-vous que le projet a contribué à la disponibilité céréalière dans la zone ? Comment, Justifier votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

9. Que pensez-vous de l’élevage dans la zone? Diriez-vous qu’il s’est développé depuis la mise en œuvre du projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine ? Justifiez votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

10. Que pensez-vous de la pêche dans la zone ? Diriez-vous qu’il s’est développé depuis la mise en œuvre du projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine ? Justifiez votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

11. Que pensez-vous de l’accès au marché dans la zone ? Diriez-vous qu’il a été facilité depuis la mise en œuvre du projet ? Justifiez votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

12. Quelle appréciation faites-vous de la disponibilité et l’adaptation des équipements du projet aux conditions écologiques ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

13. Avez-vous déjà bénéficié de formation dans le cadre du projet ? Quelle appréciation faites-vous de formation reçue (thèmes, durée, compréhension)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

14. Arrivez-vous à mettre en application les formations reçues ? Sinon quelles sont les difficultés auxquelles vous êtes confrontées ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

15. Quelles appréciations faites-vous de la stratégie d’intervention du projet ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

16. Quel a été votre niveau d’implication dans ce projet ? Faire quoi, comment, avec qui, et pour quels résultats.

………………………………………………………………………………………………………………………………………………..………………………………………………………………………………………………………………………………………………..………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

17. Que pensez-vous de la prise en compte de l’aspect genre dans l’intervention du projet ? Nombre de femme, domaine, nature de l’appui)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………….

18. Quels sont les impacts visibles du projet sur les bénéficiaires ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

19. Quelle est la nature des relations entre les différents utilisateurs des ressources dans la zone du projet ? En quoi est ce que le projet a contribué à l’amélioration ou la détérioration des relations ? Justifiez votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

20. Quelles sont les forces et faiblesses du projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………….

21. Quels sont les partenaires au développement qui interviennent dans la zone en plus de l’OMVF ainsi que leur domaine d’intervention ? Faire la liste de tous les partenaires

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

22. Citer les actions réalisées par ces partenaires au développement dans la zone OMVF ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

23. Quelles sont vos suggestions et recommandations dans le cadre de futur projet

……………………………………………………………………………………………………………………………………………….……………………………………………………………………………………………………………………………………………….………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Guide adressé au comité de pilotage**

1. Connaissez-vous le projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine ? (qui l’a financé ? quand ? pour qui ?)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

2. A quels besoins répondait-il ? (pour quoi faire ? dans quels domaines ? préciser les domaines d’intervention avec un exemple d’accomplissement à l’appui des citations)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

3. Pensez-vous que le projet d’Appui à la Restauration du Système Faguibine a comblé un (des) besoin(s) urgent(s) ? Si Oui : lesquels ? Comment ? Pour qui ? Donnez des précisions

………………………………………………………………………………………………………………………………………………..………………………………………………………………………………………………………………………………………………..………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

4. Quelles appréciations faites-vous aujourd’hui du système hydraulique du Faguibine en la comparant à la situation d’avant-projet ? Niveau d’eau, disponibilité de l’eau & périodicité

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

5. Pensez-vous que le projet a contribué à améliorer les conditions de vie des populations ? Justifier votre réponse

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

6. Quel était le rôle et la responsabilité du comité de pilotage dans la mise en œuvre du projet ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

7. Quelle appréciation faites-vous de votre niveau d’implication dans la mise en œuvre du projet ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

8. Etes-vous satisfait du niveau d’exécution du projet ? Justifiez votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

9. Quelles sont les difficultés auxquelles vous étiez confrontées dans l’accomplissement de votre mission ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

10. Quelles sont vos suggestions et recommandations pour la deuxième phase ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Guide adressé au personnel du projet**

1. Avez-vous bénéficié de formation dans le cadre de la mise en œuvre du projet ? si oui quelles étaient les modules de formation ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Pensez-vous que les thématiques abordées lors de la formation étaient pertinentes ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Quelles appréciations faites-vous de la durée et des horaires de la formation reçue ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Arrivez-vous à mettre en application les formations reçues ? si non pourquoi ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. Les équipements de travail sont-ils adaptés aux conditions écologiques ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

1. De quels équipements aviez-vous besoins pour l’accomplissement de votre mission ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Quelles appréciations faites-vous des éléments suivants : justifiez votre réponse

Construction de logement :…………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………………………………….

……………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Atelier de maintenance : …………………………………………………………………………………………………………

………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………………………….

1. Quelles sont les difficultés auxquelles vous étiez confrontées dans l’accomplissement de votre mission ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Quelles sont vos suggestions et recommandations pour la deuxième phase ?

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Guide adressé aux Partenaires de l’OMVF**

Quelle appréciation faites-vous des textes portant création et organisation du PARF ? Justifiez votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Quelle appréciation faites-vous de la collaboration entre les différents partenaires de l’OMVF ? Justifiez votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Pensez-vous que l’exécution du projet se fait en adéquation avec les textes qui lui ont donnés naissance ? Justifier votre réponse

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Selon vous, quelles sont les forces et les faiblesses du PARF ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Quelles sont vos suggestions et recommandations pour les projets futurs ?

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..